

JOURNAL

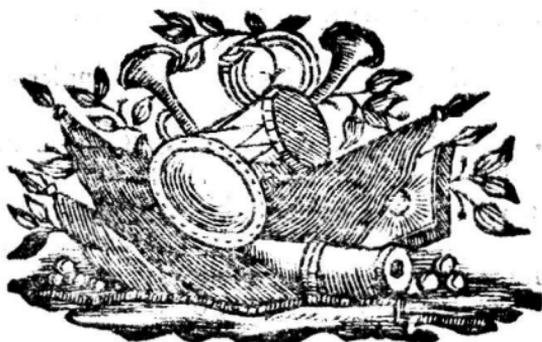
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

M A I 1775.

SECONDE PARTIE.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

O

In-douze.

- Œuvres diverses de Pierre Corneille.
- Œuvres diverses de Mr. de Segrais, en 2. part.
- Œuvres de Tacite traduites en françois, avec des notes politiques & historiques, par Mr. Amelot de la Houffaye, 10 vol.
- Œuvres de Moliere, 4 vol. fig.
- Œuvres de Boileau avec des notes, 4 vol. fig.
- Œuvres spirituelles de feu Mr. Fr. de la Mothe de Fenelon, 4 vol. nouv. édit. augmentée.
- Œuvres spirituelles du P. le Valois, contenant les entretiens intérieurs sur les Mystères de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge & autres sujets, avec un discours de l'immenfité de Dieu, 3 vol.
- Œuvres du Pere Rapin, qui contiennent les comparaisons des grands hommes de l'antiquité, qui ont le plus excellé dans les Belles-Lettres, 6 vol.
- Œuvres mêlées de Mr. l'Abbé Nadal, contenant plusieurs pièces fugitives, & ses Dissertations sur les Tragédies de Racine, 3 vol. *Paris.*
- Œuvres de Mr. de Dancourt, ou élites des Comédies les plus divertissantes, 2 vol. *Bruxelles.*
- Œuvres mêlées de Chevreau, en 2 part. *La Haye.*
- Œuvres diverses du Sr. de Balzac. *Amsterdam.*
- Œuvres de Clément Marot de Cohors, 2 vol. *La Haye.*
- Œuvres de Mr. Scarron, 10 vol, fig. nouvelle édition.



JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

M A I 1775.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Traité sur la mendicité avec un projet de
réglement propre à l'empêcher dans les
Villes & Villages, dédié à Messieurs les
Officiers de Justice & de Police, par un
Citoïen.*

*Magnum pauperies opprobrium, jubet
Quidlibet & facere & pati,
Virtutisque viam deserit ardua.*

A Tournai & se vend à Liège chez J. F.
Bassompierre 1775.

DE tous les ouvrages, qui depuis quelque-
tems ont été publiés en très-grand nom-
bre sur cette matiere, il n'y en a pas qui

Z Z a

nous ait paru mériter l'attention du Public autant que celui-ci. L'Auteur marche droit au but qu'il se propose , & repousse tous les obstacles qu'il rencontre , avec un ordre & une facilité qui étonne. C'est un vrai ami de l'humanité , qui écartant de son ouvrage le jargon philosophique & les projets d'ostentation , marche à la suite de l'expérience, pese sans préjugé les avantages & les inconvéniens d'un systême , & expose enfin celui qui lui paroît le plus sûr & le plus praticable.

Les maux de la mendicité , dont l'Auteur présente d'abord un tableau bien affligeant, mais aussi bien réel , découvrent l'importance du sujet qu'il traite , & l'intérêt que doit prendre la Société générale à l'acquisition des moïens qui l'affranchissent de ce fléau. Il détaille ensuite les loix par lesquelles on a cru pouvoir l'abolir , il en découvre l'insuffisance & en prouve la foiblesse par leur multiplicité. Il s'arrête néanmoins particulièrement sur une loi de Valentinien , & un réglemeut du Concile de Tours qui distinguent les mendiens valides & invalides. Ces deux loix sont fort du goût de l'Auteur , il y revient souvent & en fait enfin la base de son systême.

Après les loix contre la mendicité viennent les Hôpitaux généraux ; l'Auteur ne les approuve pas , il leur trouve de grands inconvéniens , & il paroît s'être bien instruit de l'état réel des choses ; nous en jugeons par ce qu'il dit de celui de Lille, que nous avons vu plusieurs fois , & dont nous avons

rapporté exactement les mêmes idées. “ Ces
 „ deux Villes (Lille & Valenciennes) cru-
 „ rent avoir trouvé le remède à la mendi-
 „ cité en formant ces grands établissemens ;
 „ elles abforberent dans des édifices immen-
 „ ses & fastueux presque toutes les fonda-
 „ tions du pais , & ne tarderent pas à s’ap-
 „ percevoir que le remède étoit pire que le
 „ mal. Lille ramassa en peu de tems envi-
 „ ron huit cents pauvres , tant valides qu’in-
 „ valides , pour les nourrir & entretenir
 „ dans cette vaste maison , les uns à rien
 „ faire & les autres en travaillant. Il s’en
 „ falloit de beaucoup que ce fussent-là tous
 „ les pauvres de la Ville , à plus forte rai-
 „ son du district : mais ce nombre fut suffi-
 „ sant pour infecter bientôt la maison ; c’é-
 „ toit une puanteur insupportable à ceux
 „ que la curiosité menoit voir cet établisse-
 „ ment ; je ne fais pas même comment les
 „ Directeurs , Régisseurs , & tous les Prép-
 „ ses auront pû défendre de cette infection
 „ leurs amples & magnifiques appartemens.
 „ Car enfin , si des hommes non corrompus as-
 „ semblés en multitude , se corrompent ordi-
 „ nairement tant en physique qu’en morale ,
 „ que sera-ce d’en rassembler une multitude
 „ déjà corrompue ? On disposa cependant
 „ les ustenciles & les outils relatifs aux ma-
 „ nufactures qu’on avoit projeté d’y établir
 „ pour y employer la partie valide de ces
 „ victimes de l’ignorance ou de la cupidité :
 „ ensuite on fabriqua , & pour avoir le débit
 „ des marchandises fabriquées , on les vendit

„ à bon compte , & on fit ainfi crouler les
 „ fabriquans particuliers de la Ville , qui ne
 „ purent foutenir la concurrence de leurs
 „ fabriques avec celles des mêmes espèces
 „ de marchandifes , qui fe fabriquoient à
 „ l'Hôpital général. Ce ne fut pas là le feul
 „ inconvénient , en voici un autre : les
 „ marchands des petites rues où fe retiroient
 „ les pauvres , & qui vivoient du débit des
 „ différentes denrées qu'ils leur vendoient ,
 „ n'ayant plus à qui vendre , tomberent
 „ eux-mêmes dans la pauvreté. C'est comme
 „ une Ville qui vit de la garnifon , elle
 „ languit & tombe bientôt dans la mifère
 „ quand la garnifon s'est retirée. Voilà ce
 „ qui est arrivé à ces marchands des petites
 „ rues après la retraite des pauvres , & on
 „ vit fur le pavé de Lille autant de men-
 „ dians qu'auparavant : on s'apperçut , mais
 „ trop tard , du vuide d'un moien qu'on
 „ avoit employé avec tant de dépenses. Il
 „ fallut recourir à un autre remède. On éta-
 „ blit une aumône générale fondée fur le
 „ revenu des fondations échappées à l'Hô-
 „ pital , & fur la charité des fidèles : les au-
 „ mônes furent remifes aux Curés des Pa-
 „ roiffes qui fe chargerent de les distribuer
 „ aux pauvres. La fuite de ce Traité fera
 „ voir que cette précaution ne fuffit pas. „
 La destination que l'Auteur donne aux
 Hôpitaux déjà bâtis , est affez plaifante ; il
 prétend les faire fervir de leçons pour qu'on
 n'en bâtiffe plus , & c'est toute l'utilité qu'il
 trouve dans ces énormes bâtimens. “ Vous

„ allez me dire que faire donc de cet Hôpital général , de ce bâtiment qui a coûté
 „ des fommes immenfes , & qui est fait à
 „ moitié ? Ne l'achevez pas , vous épargne-
 „ rez la moitié de la dépenfe que vous pro-
 „ jetez de faire. Tout ce qui est déjà fait
 „ est donc inutile ? Pas tout-à-fait , il ser-
 „ vira d'exemple aux autres Provinces , afin
 „ quelles n'entreprennent pas de femblables
 „ établifsemens. „

Pour être utile il ne fuffit pas de remarquer les erreurs, il faut encore les redrefser, & aux moiens infuffifans substituer des moiens efficaces : c'est ce que l'Auteur fait d'abord par la proposition général *que chaque Communauté nourrifse fes pauvres*. Avis qui par son universalité ne nous apprendroit rien que de très-commun , & ne montreroit point les ressorts de son exécution, si l'Auteur ne s'appliquoit à particularifer extraordinairement les cas , les circonftances , les précautions , les difficultés , les reffources : de forte qu'une proposition très-simple & très-con nue devient dans la lumiere d'une sage politique , qui en développe toute l'application , le fondement du systême le plus plaufible & le plus estimable qu'on puisse defliner sur l'abolition de la mendicité.

L'Auteur ne veut pas de bâtimens nouveaux , son systême est de laisser les pauvres chez eux , de les y sustenter au moien d'une aumône générale , fondée sur le revenu de la table de charité & la quête qui se fait dans les maisons. Il voudroit étendre cette

quête jusqu'aux Eglises, & autoriser l'abus de faire sonner avec importunité aux oreilles des Fidèles prosternés devant Dieu la cassette aux liards ; c'est une idée blâmable mêlée à une multitude d'observations très-solides.

Les Hôpitaux particuliers, les maisons de force, les écoles font une partie essentielle du plan proposé dans cet ouvrage, & doivent concourir autant que la sage répartition des aumônes à faire disparaître les mendiants. La manière de former & d'administrer l'aumône générale est enseignée par six articles, dans lesquels l'Auteur montre les fonds d'où elle doit se tirer, & la manière dont on doit la colliger ; il semble prévoir toutes les difficultés, & donne aux Administrateurs des avis pleins de charité & de prudence Il est étonnant de voir combien l'aumône suffisante pour nourrir les pauvres est modique lorsqu'on lui associe le travail : 6602 fl. 15 sols argent de Brabant ont suffi à Ath pour assister durant l'espace d'un an 734 personnes.

Ce qui rend ces dispositions extrêmement recommandables c'est l'approbation que leur a donné l'expérience, & le succès consolant qu'elles ont eu par-tout où elles ont été mises en exécution. *L'Encyclopédie économique* rapporte l'heureuse révolution arrivée depuis 1760 à Yverdun & dans les principales Villes du pais de Vaux, dès qu'on eût mis ce système en pratique. La Ville d'Ath dans le Hainaut Autrichien vient aussi d'en vérifier les effets : depuis l'époque de

l'exécution on n'y voit plus de mendi-
 & les pauvres benissent la sagesse des Magif-
 trats qui les ont délivrés d'un état où l'ig-
 norance & les vices germeient dans l'ois-
 iveté & la paresse.

“ Ce fut un spectacle bien satisfaisant
 „ dans Ath , le lendemain que la défense
 „ de mendier & de donner l'aumône fut
 „ publiée, de voir des pauvres, se disant
 „ auparavant infirmes ou estropiés, tout-à-
 „ coup devenus ouvriers valides, aller se
 „ présenter au travail; de voir les filles de
 „ ces pauvres, se rendre aux écoles publi-
 „ ques pour apprendre à filer, tricoter ou
 „ faire de la dentelle; de voir les garçons
 „ courir chez les maîtres de différents mé-
 „ tiers, pour y être reçus apprentifs. Ils
 „ furent tous placés en si peu de tems, ou
 „ occupés à travailler chez eux, qu'à la se-
 „ conde visite générale qu'on fit cinq mois
 „ après on n'en trouva guère que quatre à
 „ rien faire. On vit même des vieillards
 „ septuagénaires, des octogénaires, enfin des
 „ mendiens jubilaires, les uns faisant des
 „ filets, d'autres tricotant ou tournant le
 „ rouet pour mettre plusieurs fils ensemble,
 „ en un mot, s'occupant presque tous à
 „ faire quelque petit travail proportionné à
 „ leur capacité. Tel est l'avantage tempo-
 „ rel que la Ville a retiré d'abord de cet
 „ établissement. Elle y gagne tout le tra-
 „ vail que font aujourd'hui ces pauvres &
 „ qu'ils ne faisoient pas ci-devant. Mais
 „ quel avantage pour la police, la Religion

„ & les mœurs ! Les écoles établies pour
 „ recevoir les enfants des pauvres & les
 „ instruire de la Religion & de la morale
 „ chrétienne , qui n'étoient guère fréquen-
 „ tées que vers le carême, où tout au plus
 „ trente enfants se rendoient au Catéchisme
 „ pour pouvoir être admis à la Communion
 „ de Pâques, le font à présent par plus de
 „ trois cents enfants qui s'y rendent non-
 „ seulement vers le carême, mais tous les
 „ jours de l'année, avec une émulation sin-
 „ guliere de profiter de l'instruction. „

Il y a un Supplément ajouté à ce Traité & qui est aussi étendu que le Traité même. L'on y répond à différentes objections, qu'on a faites ou qu'on pourroit faire contre ces réglemens : la meilleure réponse, c'est qu'ils ont bien réussi.

Vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate, avec des commentaires en Anglois, par Charles Blount, sur les deux premiers livres de cet ouvrage. Le tout traduit en François. A Berlin, chez G. J. Decker, Imprimeur du Roi. 1774. 4 vol. in-8°.

LE but de Blount & de son Traducteur n'est point difficile à appercevoir. Ils n'ont pas lu les réponses victorieuses qu'on a fait tant de fois au parallèle insensé des miracles de Jesus-Christ avec les jongleries d'Apollonius ; & comme la présomption

marche fidèlement à côté de l'ignorance, ils
 ont cru forger & reforcer des armes bien
 redoutables en faveur de l'irréligion. S'ils
 avoient ouvert le Traité le plus commun &
 le moins érudit sur les miracles, ils y au-
 roient découvert à coup sûr la frivolité de
 leurs prétentions; voici ce qu'on lit dans un
 ouvrage que nous avons actuellement sous
 les yeux. " Mr. Dupin dans l'histoire qu'il
 „ a faite de cet Apollonius, observe com-
 „ me Eufébe l'avoit déjà observé 1°. Qu'elle
 „ étoit destituée de témoins dignes de foi.
 „ 2°. Que la narration où Philostrate ras-
 „ semble deux cents ans après la vie d'Apol-
 „ lonius les mémoires de Damis son com-
 „ pagnon, a sensiblement le ton d'un Ro-
 „ man, & que Philostrate n'a pas prétendu
 „ faire autre chose. 3°. Que les miracles
 „ attribués à Apollonius ont des caractères
 „ visibles de fausseté, & qu'il n'y en a pas
 „ un seul qu'on ne puisse attribuer à l'a-
 „ dressé, au hasard, ou à la supercherie.
 „ 4°. enfin, que la doctrine de ce Philoso-
 „ phe est contraire à la droite raison; &
 „ qu'ainsi Dieu n'a pu l'appuier d'aucun
 „ miracle. A cela nous ajouterons qu'Apol-
 „ lonius n'a point prétendu instituer de Re-
 „ ligion; qu'il ne s'est point donné pour
 „ envoyé de Dieu; qu'il n'a rien fait par
 „ l'invocation du Nom de Dieu, que sa
 „ mémoire & celle de ses prétendus prodig-
 „ es s'est perdue chez les peuples, qu'il
 „ n'en reste aucun vestige, aucun monu-
 „ ment, aucune tradition, même populaire,

„ aucun effet enfin & aucun événement ;
 „ qu'on puisse leur attribuer. &c. C'est
 „ donc insulter le bon sens, que d'oppo-
 „ ser ces contes à des faits, dont l'authen-
 „ ticité a passé tant de fois par le plus ri-
 „ goureux examen, qui ont converti le
 „ monde, & qui ont paru à tous les hom-
 „ mes attentifs, être le langage de la Divi-
 „ nité. „

Ce livre, au reste ne présente pas seule-
 ment un contraste extravagant des figneries
 d'Apollonius avec les miracles de J. C., mais
 encore un recueil des principaux sophismes
 de *l'Examen important*, de *l'Essai sur les*
préjugés, du *Christianisme dévoilé*, de *l'Exa-*
men critique &c., c'est-à-dire, de toutes les
 richesses de l'incrédulité (a) : car nos Savans
 ont pillé Blount, comme Blount a pillé les
 Diatribes de Mylord Herbert. Ce qu'il y a
 de consolant pour la Religion, c'est que le
 pauvre Blount, ainsi que plusieurs de ses
 copistes, n'avoit pas la tête bien saine ;
 l'histoire de sa vie le prouve assez. Il se tua
 en 1693 parce qu'on ne lui permit pas d'é-

(a) Cependant ce livre se vend publiquement
 & avec toute la liberté possible dans les Villes
 les plus Catholiques, sans que personne ôse s'op-
 poser à la séduction. Il semble que les amis
 de la Religion n'aient plus d'autre parti à pren-
 dre que celui de gémir en silence, & de se
 plaindre, comme le Prophete, à Dieu lui mê-
 me : *Deus venerunt gentes in hereditatem tuam,*
polluerunt Templum sanctum tuum, posuerunt Je-
rusalem in poporum custodiam. Ps. 78.

poufer fa belle-sœur : & l'idée qu'il avoit
 du fuicide , montre affez que l'accès qui le
 mit hors de ce monde , ne fut point pour
 lui une situation extraordinaire. On en ju-
 gera par le passage fuivant , digne à tous
 égards de la Philosophie du jour. “ Tout
 „ court au fuicide , entraîné non-feulement
 „ par la nature qui le conduit à la perfec-
 „ tion , mais auffi par l'art & par l'éducation
 „ qui perfectionne la nature. Les plantes
 „ qu'habitent & vivifient des ames du der-
 „ nier ordre , deftituées de volonté & d'acti-
 „ vité , les plantes , dis-je , tendent à leur
 „ fin , à leur perfection , à leur mort ; elles
 „ fe fervent de leurs facultés pour l'attein-
 „ dre , & quand elles l'ont atteinte , elles
 „ languiffent & fe fanent. Plus l'industrie
 „ des hommes échauffe , cultive & foigne
 „ les plantes , plus elles marchent prompte-
 „ ment à leur perfection & à leur mort. Et
 „ fi (il fe présente ici un galimatias impô-
 „ nétrable) & fi parmi les hommes ne pas
 „ défendre eft la même chofe que tuer , quel
 „ odieux fuicide de ne pas fe défendre foi-
 „ même ! les bêtes négligent cette défenfe ;
 „ c'eft pourquoi elles fe tuent elles-mêmes ,
 „ autant qu'elles nous furpaffent en nom-
 „ bre , en force & en liberté fans bornes.
 „ Même parmi les chevaux & autres bêtes ,
 „ celles auxquelles la naiffance ou l'art don-
 „ ne plus de courage & de perfection , vo-
 „ lent à leur propre détruction fans être
 „ excitées , ni par les éperons dont elles
 „ n'ont pas befoin , ni par l'honneur au-

„ quel elles ne font pas fort fenfibles. Si
 „ donc le vaillant fe tue lui-même , qui
 „ peut excufer le lâche. Comment l'hom-
 „ me feroit-il éloigné du fuicide , puis-
 „ que le premier homme nous l'a enfeigné ? à
 „ moins qu'on ne dife que nous ne pou-
 „ vons pas nous tuer , parce qu'il nous a
 „ tous tués. Cependant , de peur que quel-
 „ que chofe ne diminue cette deftruétion
 „ commune , nous tuons journallement nos
 „ corps par des excès & nos efprits par des
 „ affliétions. Confidérons nos facultés , nos
 „ paffions , nos vertus ; le fouvernir tue no-
 „ tre mémoire ; les défirs tuent notre con-
 „ voitife ; & les préfents tuent notre libé-
 „ ralité. . . . ,

La maniere dont Blount exprime fa hai-
 ne contre la Religion , porte également
 l'empreinte d'un cerveau dérangé. On y
 voit les transports d'une fureur brutale , &
 un ton de plaifanterie baffe , qui fait rougir
 le Lecteur honnête homme. “ Or , de peur
 „ qu'on ne fourre quelque calice dans mon
 „ portemanteau , & qu'on ne faffe croire à
 „ la ftupide populace que je fuis un voleur ,
 „ ou un Athée , ce qui pourroit me coûter
 „ la vie comme à Efope , je penfe que le
 „ plus sûr pour moi , eft de laiffer les deux
 „ meules de la fourberie & de la folie mou-
 „ dre jufqu'à la fin du monde , fans mettre
 „ entre deux mon opinion qui eft trop peu
 „ confidérable , & qui , comme l'orge , feroit
 „ mife en pouffière ; fans faire aucun effet
 „ fur le mouvement des meules. C'eft une

„ chose de la plus dangereuse conséquence
 „ que de s'opposer aux doctrines publique-
 „ ment reçues, quelques ridicules qu'elles
 „ soient. Je me suis souvent étonné de la
 „ dureté du cœur de quelques incrédules
 „ Mahométans, qui même aujourd'hui per-
 „ sistent dans l'hérésie de croire que dans
 „ l'histoire des *Sept Dormants*, il y en eût
 „ seulement cinq, outre le chien, qui dor-
 „ mirent pendant trois cents ans dans une
 „ caverne; au-lieu que l'Alcoran déclare po-
 „ sitivement que, selon l'affertion des vrais
 „ croians, ils étoient sept, & que leur
 „ chien faisoit le huitième, & prononce
 „ un sévère anathème contre ceux qui
 „ croient autrement. Quant à moi, plutôt
 „ que d'encourir un pareil anathème, je
 „ trouve que le plus sûr est de croire; &
 „ si j'étois Mahométan, je croirois volon-
 „ tiers qu'ils étoient huit cents, outre le
 „ chien, en cas que le Mufti me l'enseig-
 „ nât; mais, tel que je suis, j'attacherai
 „ toujours ma foi à la manche de Mylord
 „ de Cantorberi. Si donc le Clergé veut
 „ qu'on croie qu'Apollonius étoit un co-
 „ quin, un jongleur; qu'étant ressuscité, il
 „ est un des principaux fomentateurs du
 „ Parti Papiste; ou qu'un homme tel qu'A-
 „ pollonius n'a jamais existé, je veux de
 „ tout mon cœur ce qu'il lui plaît. J'aime
 „ bien mieux que le Philosophe de Tyane
 „ soit perdu de réputation, que d'être brûlé
 „ comme hérétique par quelque grave Car-

„ dinal, avec sa longue barbe & son excon-
„ municatif *Ha.* „

On jugera par-là non-seulement du génie de Blount, mais encore de celui de son Traducteur qui a choisi un si bel ouvrage pour exercer son talent. Ce qu'il a ajoûté de son fond, est parfaitement digne du livre qu'il traduit. On ne peut qu'admirer l'Épître dédicatoire qui s'adresse au Pape Clément XIV. Il y est dit " que le diable aiant
„ formé un argument invincible contre le
„ Christianisme, tiré des miracles d'Apol-
„ lonius, il est de la gloire du St. Pere
„ d'écraser le diable après avoir écrasé les
„ Jésuites. „ Quand on écrit de la sorte on peut s'engager à faire des inscriptions pour les cabarets. C'est cependant ce que Mr. Formey dans un discours académique appelle *enrichir * la Littérature.* Malheur aux Littérateurs qui estiment de pareilles richesses.

* Journal
de Mars, I.
Part. p. 357.

*Causes célèbres, curieuses & intéressantes,
de toutes les Cours souveraines du Roïaume,
avec les jugemens qui les ont déci-
dées. Tome 15^e. & 16^e. A Paris 1774.*

LE 15^e. volume présente d'abord un dif-
férent illustré par la qualité d'un des
plaideurs. Sa Majesté Très-Fidele avoit com-
mandé par son Ambassadeur une quantité
considérable de vaiselle, & lui avoit fait
des

dés remises considérables. Le Sr. Germain, dont les affaires étoient fort dérangées, vendit en 1765 ses matieres, ouvrages, ses modèles & ses ustenciles à d'autres Orfèvres & contracta une société avec eux. L'Ambassadeur de Portugal prétendoit obliger ces associés à satisfaire pour le Sr. Germain. Son Avocat s'étoit fondé d'abord sur les privilèges & les prérogatives qui appartiennent aux Ambassadeurs des Princes étrangers qui résident à la Cour de France. Le Ministère public chargé de veiller à la conservation des droits de la Nation, examina cette question avec une attention particulière. On trouvera bien raisonnables & bien justes les réflexions suivantes. “ Il est sans doute de

„ la Majesté d'un Roi d'avoir un Représen-

„ tant public dans les différentes Cours

„ avec lesquelles il peut avoir des relations.

„ Mais les fonctions éminentes d'un Am-

„ bassadeur ne s'abaissent point à des détails

„ de commerce & à des achats qui sont du

„ ressort des Négociants. L'Ambassadeur est à

„ la vérité le Représentant de son Roi ; mais

„ c'est uniquement pour les affaires publiques

„ qui intéressent ou le droit des gens, ou

„ le gouvernement particulier de sa Nation.

„ La politique, les traités & les négocia-

„ tions, voilà les seules fonctions des Re-

„ présentans des Rois. Mais prétendre qu'ils

„ sont les mandataires nés dans toutes les

„ opérations de commerce que leur Souve-

„ rain peut faire avec les particuliers d'une

„ autre Nation, c'est vouloir rabaisser leurs

„ fonctions, & méconnoître la dignité de
 „ leur caractère. „ “ Si suivant les
 „ maximes du droit des gens les Princes ne
 „ jouissent des prérogatives de la Souverai-
 „ neté dans leurs Etats mêmes, que dans
 „ le cas où ils agissent comme Souverains;
 „ si dans toutes les autres où ils paroissent
 „ comme particuliers, ils sont soumis au
 „ droit commun & aux regles ordinaires, à
 „ plus forte raison un Prince, un Roi qui
 „ contracte dans un país étranger avec les
 „ sujets d'un gouvernement étranger, doit
 „ être soumis, en ce qui regarde son con-
 „ trat, au droit commun du país, du roiaum-
 „ me où il contracte; il est obligé d'y sui-
 „ vre les formes & la marche ordinaire de
 „ la justice. Dans ce point de vûe il est
 „ tenu de remplir les mêmes formalités que
 „ les loix imposent aux autres particuliers. „
 La cause aiant été plaidée suivant ces
 principes, la société du Sr. Germain avec
 les Sr. Boze & du Bourdieu fut déclarée nul-
 le; mais il fut jugé que la vente & la tra-
 dition de la vaisselle avoient néanmoins fait
 passer la propriété sur la tête des acquéreurs.
 La seconde cause, qui est peu intéressante,
 discute l'union d'une Cure à un Cha-
 pitre. La troisieme offre un tableau frap-
 pant des attaques que l'innocence, la vertu
 & la bienfaisance ont à craindre de l'ingra-
 titude unie au libertinage; cette cause est
 traitée dans le plus grand détail & comprend
 155 pages. “ Les folies & les dissipations
 „ du jeune Saint-Gen. . . . éloignerent de

„ lui les regards maternels : le Curé Saint-
 „ Gen. . . . mérita de les fixer : il recueil-
 „ lit par une donation anticipée, l'héritage
 „ de sa mere : le cadet Saint-Gen. . . . fut
 „ réduit à sa portion légitimaire. „

“ L'héritier n'abusa pas de cette prédilec-
 „ tion : il fit à son frere un sort avanta-
 „ geux : mais sa prévoyance éclairée par les
 „ actions passées, se porta au-devant de l'a-
 „ venir ; il lui assûra, par un accord do-
 „ mestique, une pension viagère : c'est
 „ ainsi qu'en mettant un frein aux dissipa-
 „ tions de son frere, ce Pasteur le garantif-
 „ soit du besoin & de la honte de l'indi-
 „ gence. Il fit plus : habitant une maison
 „ qu'il avoit acquise, il céda à son frere la
 „ maison curiale de Man. . . . & ne s'y ré-
 „ serva qu'une chambre & deux cabinets. „

On se fût bien gardé de prévoir la ma-
 niere dont ces bienfaits furent païés. Le
 cadet Saint-Gen. . . . gouverné par une fille
 de mauvaise vie à laquelle il s'abandonna
 sans réserve, prétendit que son frere le Curé
 & sa sœur avoient volé différents meubles
 dans les deux chambres qu'il occupoit &
 qu'ils avoient essayé de l'empoisonner avec sa
 concubine. Cette accusation qui d'abord
 n'avoit pas même un air de vraisemblance,
 fut tellement appuyée par les ressorts qu'on
 employa à la faire réussir, que la sœur fut
 emprisonnée ; sans la prudence & l'activité
 du Curé il est à craindre que la calomnie
 n'eût prévalu : mais après bien des informa-
 tions le Parlement de Grenoble dissipa les

usages du mensonge & rétablit l'innocence dans tous ses droits.

Le volume finit par le procès du Comte Mostowski contre le Prince Czartoriski, dont on a vû le succès dans les Gazettes du tems. Le Comte prétendoit obliger le Prince à lui paier une somme de 24000 ducats, dont il lui étoit redevable. Il disoit que le Prince s'étoit soumis à tous les Tribunaux de la terre pour en être jugé en cas qu'il ne païât pas, car on avoit inféré cette clause dans l'acte : *in casum contraventionis forum ubiquinarium assigno*. Malgré cela on trouva que les formalités n'avoient point été gardées, & le Comte fut déclaré non recevable dans ses prétentions. Les loix doivent veiller à la conservation des usages & des pratiques du Barreau ; mais il est néanmoins fâcheux pour un créancier de ne pouvoir être païé de ce qui lui est dû. On plaint le Comte Mostowski, & l'on est obligé de convenir, que ce qui est le plus sagement établi, n'est jamais sans quelque inconvénient, la prudence humaine ne pouvant produire le bien sans quelque mélange de mal.

Dans le 16^e. volume on examine la question d'un Patronage entre un Abbé commendataire & ses Religieux. Vient ensuite un différent entre l'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Lisieux pour le quartier de Saint-Cande qui fait partie de la Ville de Rouen, & qui est néanmoins du Diocèse

de Lifieux. L'Evêque fut maintenu dans sa Jurisdiction.

La troisieme cause, qui contient une accusation d'adultère, commence par ce passage remarquable. „ L'adultère est un crime „ dont on n'avoit pas vû d'exemple parmi „ plusieurs des peuples idolâtres, & ceux „ qui l'ont connu l'ont puni avec la plus „ grande rigueur. Licurgue n'en fit aucune „ mention dans les loix, parce qu'il étoit „ inconnu dans Lacédémone; les Egyptiens „ mettoient des marques diffamatoires sur le „ front de ceux qui en étoient coupables; „ les Locriens leur arrachoient les yeux; les „ Crotoniates les confumoient par les flammes; suivant la Loi de Moïse, les femmes convaincues d'adultère étoient lapidées. On connoît la Loi Julie que l'Empereur Auguste nomma du nom de sa fille qui y donna lieu, de sa fille, disoit-il, la honte de sa maison & le poison de sa vie.

“ La douceur de nos mœurs, nos institutions sur le mariage, ne sauroient comporter la même sévérité; sans pourtant qu'il faille rien rabattre de l'horreur que doit inspirer un crime qui attaque l'ordre intérieur des familles, la société, les mœurs, la religion, & le lien sacré & indissoluble de la fidélité conjugale. „

Dans la dernière cause de ce volume on nous montre un Prêtre de mauvaise vie s'élever contre ses Supérieurs & entreprendre d'en secouer le joug. On voit d'un côté

un Archevêque, un Official, un Conseil ecclésiastique, une opinion généralement établie dans un grand Diocèse; & de l'autre le Prêtre alléguant le violement de quelques formalités & certaines procédures mal conduites. Le Parlement auquel il en a appellé, reconnut ces irrégularités & prononça qu'il y avoit abus dans la sentence de l'Official; mais quand un Tribunal ne prononce que sur la procédure, il laisse subsister le fond de l'accusation, & ne change en rien l'opinion publique sur la nature du fait. Si les plaideurs étoient bien convaincus de cette vérité, il y auroit moins de causes au Barreau, & bien des appels mis au néant par la prudence des parties.

Le recueil des *Causés célèbres* vient de prendre enfin la forme & la marche d'un Journal, & par-là nous nous dispenserons d'en rendre compte ultérieurement, puisqu'il n'est pas naturel de refondre un ouvrage périodique dans un autre, & de donner à un livre un genre de circulation qu'il a déjà par lui-même. Nous en parlerons néanmoins toutes les fois que des causes d'un intérêt fort étendu & d'une célébrité extraordinaire, auront occupé les Ministres de la Justice.

DAns notre Journal de Février 1774, p. 103, nous avons insinué que l'inoculation avoit nui à la population, & que depuis l'usage de cette pratique les ravages de la petite vérole étoient plus destructifs &

plus étendus ; l'extrait suivant qui vient de paroître dans la Gazette salutaire, confirme amplement cette assertion.

“ Extrait des listes mortuaires de Londres
 „ d'un siècle, favoir depuis 1670 exclusi-
 „ vement, jusqu'à 1771 inclusivement; com-
 „ prenant les 50 années qui ont immédia-
 „ tement précédé l'introduction de l'inocu-
 „ lation de la petite vérole, & les 50 an-
 „ nées suivantes, pendant lesquelles elle a
 „ été pratiquée.

		Morts de la petite vérole	
Depuis 1670 jus- qu'en	1680	(*)	1260
	1690	(*)	1664
	1700	(*)	1103
	1710		1255
	1720		1953
Terme moyen général			1447
	1730		2304
	1740		2059
	1750		1853
	1760		2061
	1770		2423
Terme moyen général.			2140
Depuis 1770 jusq. 1774			2292.

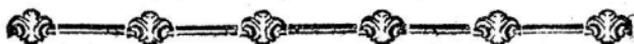
(*) Jusqu'en 1770 on a confondu dans les listes mortuaires avec la variole plusieurs maladies telles que la rougeole, les dysenteries &c.

„ Ces calculs prouvent , qu'il est mort
 „ de la petite-vérole un bien plus grand
 „ nombre de personnes , depuis que l'ino-
 „ culation est pratiquée , qu'auparavant (ce
 „ qui vient probablement de l'infection que
 „ répandent les inoculés en courant les rues
 „ & en fréquentant le monde) ; par consé-
 „ quent l'inoculation est nuisible en géné-
 „ ral , & doit être réglée par la loi. „ -----
 On avoit observé avant l'usage de l'inocula-
 tion que la contagion variolique s'affoiblis-
 soit & tendoit vers son entière extinction ,
 comme la lèpre & le mal des ardents : il est
 évident par les tables de la mortalité qu'elle
 prend aujourd'hui de nouvelles forces. On
 peut voir d'autres observations sur cette
 matière dans le Journal de Juin 1774 , page
 405. --- Juillet I. Part. p. 17. --- Août II,
 Part. p. 227. Nous ajouterons cet extrait
 d'une lettre qui nous a été adressée , il y a
 quelque-tems.

*Les registres de Mr. Daniël Sutton por-
 tent qu'il a inoculé 80,000 personnes , sans
 en avoir perdu une seule par l'inoculation ;
 quelques uns qui périrent , dit Mr. Sutton ,
 ne dûrent attribuer leur malheur qu'à leur
 imprudence. Mais 1°. on sent d'abord , combien
 ces registres sont suspects , sur-tout lorsqu'on
 connoît le caractère de Mr. Sutton , & son
 zèle vraiment ridicule pour l'inoculation. Un
 jour il inocula , bon gré mal gré , cinq cents
 païsans dans les champs d'Essex , & fut tra-
 duit aux Assises de Chelmsford comme un
 Médecin qui n'avoit pas la tête bien saine.*

2°. *Ceux qui meurent après l'inoculation , meurent toujours de leur faute ; l'Inoculateur a sans doute bon soin de mettre son art hors de cours & procès. De 29 enfants inoculés nous en avons vû mourir trois , ces trois , disoit Mr. * , sont morts par la faute des nourriffes. On a dressé des listes immenses de ceux qui avoient eu la petite-vérole naturelle sans aucun accident. De 700 jeunes Genzilhombres qui l'ont eu à Berlin au Corps roial des Cadets & à l'Académie militaire depuis 1760 jusqu'en 1774 , il n'en est mort que trois (*)*.

(*) Voyez notre Journal de Décembre 1774 , I. Part. p. 670.



Fable adressée aux meres admiratrices de leurs enfans , par Mr. Fumars.

L' A N O N,

TOUT est joli dans la verte jeunesse.

Un ânon bondissant

Déployoit dans un pré sa vive gentillesse.

Pour l'approcher , venoit-on doucement ;
 Notre espiègle aux aguets , le nez sur la prairie ,
 Vous laissoit arriver mordant l'herbe fleurie ,
 Et zeste ! le malin partoît en gambadant.
 Voyoit-il un courrier ; il alloit au-devant ,

Prospectus raisonné d'un ouvrage en plusieurs volumes , intitulé : *Dissertations sur le Mécanisme électrique universel de la nature , relativement à la Physique , à la Métaphysique , à la Politique & à la Morale. Par D. Robert Hickman , Religieux Bénédictin de l'Abbaïe de St. Hubert , Docteur en Théologie. A. Bouillon 1775.*

SI une longue étude d'un phénomène physique & une connoissance très-étendue de ses effets , peuvent donner droit d'en faire la matiere d'un systême général , ce droit appartient incontestablement à l'Auteur dont on nous promet ce savant & volumineux ouvrage. Dom Hickman par des observations multipliées sur l'électricité a répandu un jour particulier sur la partie de la Physique qui semble appartenir à ce fluide invisible & merveilleux : il eût pû se contenter de cette portion de gloire qui lui assureroit un nom parmi les Naturalistes ; mais le génie averti de ses forces par ses succès , ne peut que bien difficilement se prescrire des bornes fixes , & en s'élançant dans l'espace immense des cieus , il s'expose à rencontrer un vuide qui l'étonne quelquefois & qui l'égare.

On a vû les Philosophes de tous les tems chercher dans quelque objet favori , qu'ils avoient étudié & suivi avec une application

particuliere , le principe général des opérations de la nature. L'idée de rapporter tout à un point , de faire émaner des merveilles fans nombre d'une cause unique , est si simple & en même-tems si riche , qu'elle paroît être en droit d'éblouir & de séduire les esprits les plus solides. Les Thalésiens cherchoient dans l'eau la génération de tous les êtres , les disciples d'Anaxagore dans les parties affimilaires ; les Péripatheticiens ont mis la matiere & la forme pour la base de tout ce qui existe & se meut ; les Cartésiens ont fait résulter du choc des tourbillons une décomposition créatrice ; les Newtoniens ont crû voir que rien n'échappoit à la toute-puissance de l'attraction ; ils font allé , dit Mr. de Voltaire , jusqu'à calculer comment l'attraction formoit le corps de l'homme dans le sein des meres. Dom Hickman croit être plus heureux en attribuant absolument & exclusivement à l'électricité tout ce qui se fait dans le monde. “ Il considère l'espace
 „ immense de l'Univers rempli de la sub-
 „ stance infinie active divine , & l'espace
 „ créé & limité , comme une sphère énorme , remplie de raïons électriques , aboutissant tous dans une direction convergente
 „ à un centre , & de-là se partageant dans
 „ une divergente jusqu'à la circonférence.
 „ Chaque raïon , composé d'une file de
 „ globules électriques , animés chacun d'un
 „ principe actif , qui par son mouvement
 „ essentiel , tour-à-tour centripète & centripète
 „ fuge le resserre & le dilate alternative-

„ ment. En même-tems que tous les êtres
 „ ont ce double mouvement alternatif en
 „ eux-mêmes, en agissant sur les contigus,
 „ ils font réciproquement la cause détermi-
 „ nante de ce même mouvement dans les
 „ autres. „

Il y aura peut-être quelques Lecteurs qui ne concevront pas d'abord de ceci une idée bien nette, & qui se croiront étourdis par une espèce de bourdonnement, qui laisse dans l'oreille un son imposant dont on ne peut rendre de compte précis; mais, suivant la remarque d'Aristote, tout ce qui généralise la nature & approche de la simplicité des principes, est inféparable de l'obscurité, & ne se montre que bien difficilement à l'intelligence la plus pénétrante (a).

Le systême de Dom Hickman ne se borne pas à expliquer ce qui se passe dans notre monde, il rend également raison de ce qui se passe dans Saturne, Jupiter, Venus, & les autres planètes, qui, suivant Kepler & Dom Hickman, sont animées d'un principe spirituel. “ Chaque planète a sa
 „ combinaison organique matérielle, propre
 „ & particulière, susceptible d'une dilatation
 „ & d'une compression passive qui devient
 „ active par l'action alternativement centri-
 „ pète & centrifuge du principe spirituel qui
 „ l'anime. „

(a) *Difficilia profectò hominibus cognita sunt ea quæ maxime universalia sunt.* Metaph. L. 3. C. 1.

De-là il s'éleve jusqu'aux étoiles fixes & leurs planètes, dont l'existence ne lui paroît point douteuse ; l'électricité y exerce également un empire général, & met dans ces globes immenses le mouvement, l'ordre, la fécondité. “ Chaque atmosphère particulière solaire, ainsi que la nôtre, renferme un nombre déterminé de planètes à différentes distances du Soleil proportionnellement à leur masse ou densité. Cette distance réciproque & les apogées, de même que les périées, qui y ont lieu, se font par le même mécanisme que les suspensions, les attractions & les répulsions à différentes distances dans l'électricité artificielle. ”

Mais ce n'est pas encore où s'arrête l'activité créatrice & ordnatrice de l'électricité ; après avoir pourvu à l'état des étoiles fixes & de leurs dépendances, elle se replie sur les affaires de notre globe, & par une influence très-bienfaisante elle y éclaire la Métaphysique, fixe la Morale & dirige la Politique. La partie de l'ouvrage qui rend raison de tout cela, sera sans doute la plus curieuse. L'Auteur se donne un peu de la confiance du Public, & permet qu'on *suspense son opinion* touchant la Politique & la Morale électriques. Nous soupçonnons qu'il y aura des hommes difficiles & des incrédules plaisans qui profitant de cette indulgence, pousseront leurs prétentions plus loin, & demanderont encore la permission de

rire. Nous faisons tous nos efforts pour n'être pas de ce nombre.



On a publié dans les *affiches de Tours* un avis fort court pour se préserver des coufins. Les moyens qu'on emploie ordinairement pour se garantir de cet insecte incommode, sont de ne jamais laisser les fenêtres ouvertes d'une chambre où il y a de la lumière; de fermer les fenêtres des appartemens dans les tems chauds avant que le Soleil se couche, parce que ce n'est guère que dans ce tems-là qu'ils entrent dans les chambres; de secouer & de battre les tapisséries & les meubles pour les mettre en fuite. Mais comme tout cela ne suffit pas toujours, & qu'il n'en faut qu'un seul pour incommoder pendant toute une nuit, voici l'expédient qu'on propose. Après avoir fermé les fenêtres d'une chambre. on y mettra quelques heures avant que d'y aller coucher, une lanterne de verre allumée, que l'on aura frottée au-dehors avec du miel délayé dans du vin ou de l'eau de rose; ce miel attire tous les coufins de la chambre, & ils s'y prennent sans pouvoir jamais se débarrasser. On recommande de fermer les fenêtres, parce que sans cette précaution tous les coufins du dehors viendront dans la chambre.

Mr. Jassemain, employé dans les Fermes du Roi à Escherange, Prévôté de Thionville, possède un secret très-efficace contre la grosse-gorge. La poudre qu'il emploie à cette fin n'a aucun mauvais effet, elle ne produit ni insomnie, ni dégoût, ni quelque inconvénient que ce soit; il y a à la vérité quelque régime à garder, dont le Sr. Jassemain donne les règles, mais ce régime n'est pas sévère. Quand les personnes atteintes de ce mal passent 50 ans, le possesseur de ce secret n'entreprend pas leur guérison.

Le *Lit* est le mot de la dernière Enigme.

E N I G M E.

Sans contredit les enfers m'ont fait naître,
 Pour maltraiter du Ciel les favoris ;
 Nul contre moi ne se peut rendre maître,
 Les plus vaillans par moi se trouvent pris.



Aussi chacun me fuit comme une peste ;
 Mais trop souvent j'attrape qui me fuit.
 Où l'on me sçait, sans demander son reste
 Avec grand'hâte on s'éloigne & sans bruit.



Le croiroit-on ? par mes fâcheuses armes,
 J'anéantis la plus fiere beauté ;
 Et l'on ne peut par prieres ni larmes
 En certains tems vaincre ma cruauté.



Pour toi, Lecteur, qui me tiens en peinture,
 Vois si tu peux me connoître à ces traits ;
 Si tu n'y peux pénétrer ma nature
 N'aspire pas à me voir de plus près.

NUOVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE (*le 5 Avril.*)
 Le 4 du mois dernier le Selictar-Aga ,
 ou Porte-Glaive du Grand-Seigneur , & le
 Jokadar-Aga , ou Grand-Maître de la Gar-
 derobe , furent démis de leurs charges ; mais
 le premier fut en même-tems nommé Pacha ,
 & le second obtint un emploi dans la Chan-
 cellerie. Le Chiaoux-Bachi , ou Chef des
 Exemts de la Porte , a été aussi déposé &
 remplacé par Seid-Effendi , qui avoit ci-
 devant occupé cette charge. --- Melek-
 Mehemet-Pacha , qui pendant la dernière
 guerre a fait les fonctions de Caïmacan , ou
 Lieutenant du Grand-Vifir , & qui depuis
 ce tems avoit été nommé au Gouvernement
 de Candie , vient d'être transféré à celui de
 Choczim , & est déjà parti pour aller repren-
 dre possession de cette Place , & y recevoir
 le Prince Repnin , Ambassadeur de Russie ,
 supposé qu'il doive jamais y arriver. On dé-
 bite que la fuite de ce Ministre se rassemble
 à Kiovie , & qu'il se mettra bientôt lui-
 même en route , pour rencontrer Abdul-
 Kerim , Ambassadeur de Sa Hauteffe , dans
 la Ville de Jassy , où ce dernier l'attendra.
 Celui-ci est arrivé le 3 de Mars à Schumna ,

II. Part.

B b b

& l'on compte qu'il a déjà passé le Danube. Sa suite consiste en 350 personnes; il paroît que les Nouvelles publiques l'ont ci-devant grossie, comme de coutume, en la portant à treize cents. Il en est de même de celle du Prince Replin; au-lieu de la petite Armée qu'on lui avoit donnée pour cortège, l'on dit qu'il ne sera accompagné que de 60 Grenadiers, 30 Cuirassiers & 30 Hussars. Il aura de plus avec lui quatre Conseillers de Légation, un Maréchal & trente Gentilshommes d'Ambassade, outre un bon nombre d'Officiers & domestiques de sa Maison. Il y a ici des spéculatifs qui débitent des systèmes absolument contradictoires à celui qui doit amener ici cet Ambassadeur si long-tems promis & toujours si vainement attendu.

Les travaux pour réparer notre Marine se continuent à l'Arsehal. Le 16 Mars on y a lancé à l'eau un Vaisseau de ligne neuf, en présence du Grand-Seigneur, qui en a été si content, qu'il a fait distribuer des gratifications à celui qui a dirigé la construction & à tous les ouvriers de l'Arsehal. L'Escadre, qui ira croiser contre les Pirates dans l'Archipel, sera commandée par le Capitan-Pacha.

Le Grand-Seigneur a créé à perpétuité un Corps d'Ingénieurs, dont les élèves seront formés par un Professeur, qui leur enseignera les Sciences relatives à leur Art. Celui que Sa Hauteffe a nommé à cette place, est Mr. de Kermorwand, Gentilhomme Breton,

qui a en conséquence commencé le 15 de ce mois à donner des cours de Mathématiques, de Physique, & de Dessin. Cet Officier a ci-devant servi dans le Corps du Génie en France ; mais y ayant essuïé des désagrémens il a passé à Constantinople , où le Chevalier de Saint-Priest, Ambassadeur de France, & le Baron de Tott, à qui ses talens & son mérite étoient connus, désirerent également qu'il fût employé. Mr. l'Ambassadeur en ayant écrit au Ministère Ottoman, ce dernier lui a accordé 3000 piaftres d'appointemens, & l'a adjoint à Mr. de Tott, en le chargeant particulièrement de l'instruction des élèves du Corps de Génie.

Cent-cinquante Grecs de la Morée ont fait une descente dans l'Isle d'Égina, & y ont commis toutes les horreurs du brigandage le plus décidé.

D'ALEP (le 12 Janv.) Mehemet-Pacha, nommé au Gouvernement de cette Ville, pendant qu'il étoit Capitan-Pacha de la Mer Noire, y fit son entrée le 14 Décembre dernier. Le 26 le Consul de France se rendit à son audience, ainsi qu'il est d'usage, accompagné du Corps de la Nation. Il en fut accueilli avec affabilité ; on lui présenta le café & le forbet, & on distribua à chaque François des mouchoirs de soie à bordure d'or. Le Pacha ayant reçu, le 2 de ce mois, sa confirmation dans le Gouvernement de cette Echelle, les Consuls lui ont fait faire des complimens par leurs Interprètes. Au reste, ce Pacha se montre avec une suite

plus imposante que ses prédécesseurs ; & il a commencé par introduire quelques nouveaux réglemens. Il avoit défendu aux Chrétiens de porter le Caouk , & leur avoit ordonné de se couvrir de bonnets bordés de laine , de s'habiller & de se chauffer en couleur sombre : mais aujourd'hui il a fait afsûrer les Consuls , que ceux qui leur sont attachés , ainsi qu'aux magasins des Négocians Européens , ne feront point assujettis à ce réglement. Les Rayas , qui paient annuellement 3000 piaftres pour avoir la liberté de se vêtir comme les Turcs , offrent environ 30 bourfes , pour continuer à jouir de l'ancien privilége : mais le Cadi semble vouloir s'opposer au paiement de cette somme.

R U S S I E.

Moscou (le 6 Avril) Le Prince de Repnin attendoit pour fixer son départ , qu'il eût reçu des avis certains de la reddition de la forteresse de Kilburn faite à nos Troupes ; il les a reçus , à ce que l'on prétend ; & cependant il ne part pas. On est ici si accoutumé à être trompé par les Nouvelles publiques , qu'on commence à douter de l'évacuation de Choczim. Bender est toujours entre nos mains.

Il paroît un Ukase daté du 10 du mois dernier , par lequel il est ordonné à tous ceux qui ont chez eux des prisonniers de guerre Turcs , de les rendre aux Gouverneurs & Commandants des Places où ils se trouvent,

pour être renvoyés dans leur patrie, sous peine contre les contrevenans d'être punis selon les loix. Les Turcs qui ont embrassé le Christianisme ne feront point rendus.

Il est arrivé ici la semaine passée de la Sibérie deux transports chacun d'environ 3 à 400 prisonniers Confédérés Polonois, qui retournent dans leur patrie. Ces gens paroissent avoir beaucoup souffert par la pauvreté & la misère. On attend quelques autres transports qui sans doute ne seront pas en meilleur état.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 19 Avril.) La Diète & la Confédération ont été dissoutes le 12, entre une & deux heures du matin. La Diète a approuvé presque tous les actes de la Délégation *in globo*, lesquels sont le produit de deux ans & six jours de travail. Le Prince Poninski a fait à une heure un discours de remerciement aux Etats; puis a prêté le ferment d'usage entre les mains du Roi pour son poste de Grand-Trésorier de la Couronne, ce qu'a pareillement fait le Prince de Radziwil, Maréchal de la Confédération Lithuanienne, pour la place de Castellan de Wilna, & il a été expédié au Prince Antoine Sulkowski, qui n'est point encore bien rétabli, une Patente pour la Vainodie de Gnesne. Cinq Nonces ont quitté l'Assemblée & protesté contre tout ce que la Diète avoit ratifié, aiant constamment re-

fusé de souscrire aucun acte. On n'en a pas moins été à l'Eglise de St. Jean pour y chanter un *Te Deum*, au sujet de cette clôture qui semble fixer le sort de la Pologne aux yeux de ceux qui ne consultent que les événemens du jour : mais les Politiques croient découvrir dans tout ce qui a été fait un germe de divisions, de troubles & de malheurs futurs, s'il se présente un jour une combinaison de circonstances propres à le développer.

La convocation de la prochaine Diète a été fixée au 24 d'Août 1777.

Le Comté Alexandre Skumin Tyfzkiewicz, Grand-Notaire de Lithuanie étant mort le mois dernier à Paris, le Roi vient de conférer cette charge au Comte frere du défunt, qui a épousé dernièrement la Princesse Poniatowska. Ce jeune Seigneur sera un jour un des plus riches de la Pologne, après la mort de son pere qui est Castellan de Mscislaw. ----- La Cour de Vienne a, dit-on, accordé au Prince Poniatowski, Frere du Roi, ci-devant Chambellan, une pension de 6000 ducats; une de 12000 au Roi, en dédommagement de la Starostie de Zips, & 6000 pour le sel que les Autrichiens ont trouvé à Wieliczka, Bohmia & Zambor.

Les personnes attentives à saisir l'occasion de fonder des conjectures, croient remarquer que, dans la crise actuelle des affaires de ce Roïaume, il est arrivé du changement dans la disposition des esprits. L'empressement avec lequel quelques-uns insistent sur

la sortie des Troupes Russes, l'éloignement que d'autres font paroître pour cette demande, & les soins que les Commandants de ces Troupes prennent pour se maintenir en Pologne, autorisent les Politiques à prédire quelque révolution dans le cours des événemens. On remarque que la Russie presse la formation de l'Armée de la République; & que, dans toutes les occasions, elle fait paroître une attention, qu'elle n'avoit jamais eu jusqu'à présent, pour se concilier l'esprit de la Nation. --- On assure qu'on aura bien-tôt complété la levée des 20 mille hommes de recrues qu'on fait en Pologne pour le service de la Maison d'Autriche.

Les malheurs de la Ville de Dantzig s'accroissent de jour en jour. Outre le Traité, que la Délégation vient de conclure avec le Ministre de S. M. Prussienne à Varsovie, & qui porte le coup le plus sensible au commerce de cette Ville, elle éprouve aujourd'hui un redoublement du droit de 12 pour cent fixé par ce Traité & usité jusqu'à présent.

E S P A G N E.

MADRID (le 15 Avril.) Le Roi de Maroc se déterminant avec une facilité égale à la paix & à la guerre, vient de rechercher l'amitié de S. M. par une lettre qu'il a fait écrire par Hamet Elgazel au Marquis de Grimaldi. Cette lettre est conçue dans les termes suivans.

A son Excellence le Marquis de Grimaldi, Premier-Secretaire du Roi d'Espagne. Je me rejouis que Votre Exc. & le Roi votre Maître jouissent d'une parfaite santé & d'une grande prospérité. Quand je reçus votre lettre, je la lus avec d'autres au Roi mon Souverain, qui l'entendit avec beaucoup de plaisir à cause des témoignages d'amitié & de bon jugement dont elle est remplie; & aussitôt il ordonna de lever le siège de Mélille & de suspendre le feu de l'artillerie, disant mille biens de ce Monarque, & que pendant la vie du Roi Charles il ne souffrira pas qu'il y ait aucun esclave dans ses Etats, se déclarant véritable ami de ce Prince tant en paix qu'en guerre. Il lui a été fort sensible qu'on ait dit de lui qu'il a violé sans sujet le Traité de Paix, & ce lui a été un motif suffisant pour lever le siège de Mélille. Il souhaite que le différent qui subsiste entre notre Cour & la votre, se décide juridiquement, donnant raison à qui doit l'avoir; & à cette fin je passerai à Tanger de la part de mon Souverain pour assister aux conférences que tiendront les Ministres des deux Cours pour décider la contestation, à l'effet d'établir une bonne paix & amitié entre les deux Rois, sans préjudice de leurs droits.

Aussitôt que le Roi mon Maître eût levé le siège de Mélille, je passai à la Place. Je vis le Gouverneur & les autres Officiers qui furent ravis de me voir, sur-tout quand je leur montrai la lettre de Votre Exc., que je les assurai que mon Prince étoit en paix avec le leur, & qu'ils étoient tous deux amis. Je me mets en marche pour Tanger, qui est l'endroit le plus voisin de l'Espagne, & nous y traiterons avec vous sur ce sujet. Quant à l'embarquement qui est venu de Cadix & le mauvais tems qu'il a essuyé à Larrache, je donne avis à Votre Exc. que le Roi mon Maître a ordonné qu'on répare la Fregate & qu'on la fasse suivre avec sûreté vers sa destination avec sa cargaison. Quand il s'est offert de parler du Roi votre Maître, j'ai ressenti un plaisir singulier d'entendre les éloges que le mien faisoit de lui, effet sans doute de la bonne conduite & de la prudence des Ministres des Rois qui doivent procurer la félicité de leurs Etats. J'ai

l'honneur d'être, comme je serai toujours, l'intime & fidele ami de Votre Excellence. Le 15me. jour du mois de Moheram l'an de l'Egire 1189 (ce qui répond chez nous au 19 Mars 1775.) Etoit signé
HAMET ELGAZEL.

Le Roi a ordonné à son Ministre de répondre à Hamet Elgazel dans les termes dont voici la traduction.

“ **M O N S I E U R**, le Commandant-Général de la
 „ Place de Mélille m'a adressé votre lettre du
 „ 19 Mars dernier, dont le contenu m'a causé
 „ une grande surprise. Après avoir répondu à
 „ ma lettre précédente en termes si équivoques
 „ que le vrai sens en seroit douteux, vous me
 „ faites part de la résolution qu'à prise en der-
 „ nier lieu le Roi votre Maître de suspendre
 „ toute hostilité contre la Nation Espagnole, &
 „ vous proposez en même tems que des Com-
 „ missaires nommés par les deux Souverains
 „ s'assemblent dans un lieu convenable pour
 „ ajuster les différens qui subsistent & rétablir
 „ la paix entre les deux Nations. „

“ Vous n'ignorez pas que dans ma lettre sus-
 „ dite, bien loin de parler de paix, on n'a par-
 „ lé que de guerre, son contenu se réduisant
 „ en substance à ratifier de la part de l'Espagne
 „ ce qui avoit été dit dans la déclaration de
 „ guerre; sur quoi je vous assûrai qu'elle devoit
 „ s'entendre générale, tant sur terre que sur
 „ mer. Et quoique depuis, en considération de
 „ la générosité dont le Roi de Maroc a conti-
 „ nué d'user envers onze Captifs Espagnols, je
 „ vous aie notifié que le Roi mon Souverain
 „ traiteroit toujours avec bonté les malheureux
 „ qu'un même accident conduira sur les côtes
 „ de ses Etats, il paroît que de ces explications
 „ on ne pouvoit guère conclure la suspension du
 „ siège de Mélille, comme vous voulez me le
 „ faire entendre. „

“ En supposant ce que dessus, & en supposant
 „ aussi qu'on ne cache pas au Roi mon Maître
 „ les raisons qui peuvent engager aujourd'hui le
 „ Roi de Maroc à solliciter la réconciliation, je

„ vous déclare qu'un Monarque aussi grand &
 „ aussi justifié que le Roi d'Espagne n'entreprend
 „ jamais de guerre avec quelque Puissance que
 „ ce soit sans de puissans motifs, tels que ceux
 „ de sa propre gloire & de la défense de ses su-
 „ jets; que dans les dissensions actuelles le Roi
 „ de Maroc a été l'agresseur, en violant un Trai-
 „ té solennel de Paix, en assiégeant tout aussi-
 „ tôt des Places Espagnoles situées sur le terri-
 „ toire d'Afrique, & en dénonçant qu'il en fe-
 „ roit de même aux autres; que les raisons qui
 „ l'ont engagé alors à de semblables procédés,
 „ pourroient aisément servir en tout tems de
 „ prétexte pour recommencer les hostilités, dès
 „ qu'il s'y suppose une fois autorisé par la Loi
 „ des Musulmans, quoique d'un autre côté on
 „ connoisse avec combien de bonne foi la Cour
 „ Ottomane observe ses Traités avec les Princes
 „ Chrétiens; qu'avec de pareilles façons de pen-
 „ ser S. M. ne quittera point les armes avant
 „ qu'on ne lui fasse l'entière satisfaction qu'exi-
 „ gent l'éclat de sa Souveraineté & l'honneur
 „ des Armes Espagnoles; & enfin que le Roi
 „ n'écouterà aucune proposition, à moins qu'on
 „ n'établisse préalablement & en bonne forme
 „ des sûretés qui garantissent pour toujours à la
 „ Domination Espagnole les stipulations successi-
 „ ves, en prévenant par des termes solennels
 „ toute infraction ou interprétation arbitraire. „
 „ Quant à l'inclination particulière que le Roi
 „ de Maroc dit avoir pour le Roi mon Maître,
 „ je puis vous assurer que la rancune ne subsis-
 „ tant point entre les Souverains, S. M. a vu &
 „ verra toujours avec estime les qualités qui or-
 „ nent ce Prince Maure. En mon particulier je
 „ vous remercie des complimens que vous me
 „ faites & de l'amitié que vous me témoignez.
 „ Je vous présente mes services & prie Dieu
 „ qu'il vous conserve longues années. A Aran-
 „ juez le 31 Mars 1775. Je vous baise les mains
 „ & suis votre très-humble Serviteur, étoit fig-
 „ né le Marquis DE GRIMALDI... A Mr. HAMET
 „ ELGAZEL.

On ne fait quelle peut être la destination des préparatifs qui se font avec la plus grande célérité dans tous les ports de notre Monarchie; mais ils sont si considérables, qu'on les compare déjà à la fameuse Flotte *Invincible*, que Philippe II fit armer pour aller attaquer l'Angleterre sous le règne d'Elisabeth. Ces mouvemens & ceux du même genre qui se font dans les ports de France donneroient lieu de croire que la Paix pourroit bien être troublée entre ces deux Puissances & l'Angleterre, s'il n'étoit plus naturel de penser que ces préparatifs ne sont que de pure précaution & pour servir d'observation contre les armemens que font les Anglois pour aller soumettre leurs Colonies.

Le Roi a donné la charge d'Inquisiteur-général de l'Espagne à Dom Philippe Bertran, Evêque de Salamanque.

MALAGA (le 25 Mars.) Le Patron Sottelo vient de nous apprendre que le Roi de Maroc a levé son Camp devant Mélille le 16, à 7 heures du matin, & que le même jour, à deux heures après midi, il a fait arborer Pavillon blanc & a envoyé des Députés pour demander la Paix. Le Commandant & le Gouverneur de la Place les reçurent à la barrière. Le premier leur répondit qu'il leur accordoit une suspension d'armes jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres de sa Cour. Les Maures ont démonté le 17, toutes leurs batteries, & en on retiré tous leurs canons & mortiers. Le 18, les mêmes Députés se sont présentés derechef à la bar-

riere , & ont remis au Commandant une lettre de leur Maître pour S. M. Le 19 , tout le reste de l'Armée a levé le Camp & a défilé en assez bon ordre. L'Empereur avoit laissé 400 hommes sous le commandement de l'Alcaïde Amar , pour empêcher les Maures de s'approcher de la Place & pour punir de mort ceux qui ôseroient tirer sur les Espagnols. Le siège du Penon de Velez est aussi levé.

On s'étonnera toujours que ce Prince Maure , n'ayant aucune Fonderie dans ses Etats, ait pu jeter 6000 bombes & boulets dans Mélille & 458 sur le Penon de Velez ; ce qui prouve évidemment que quelques Puissances lui en ont vendu. Les préparatifs que l'on fait à Barcelonne & dans toute la Monarchie , sont si grands , que l'on ne se rappelle pas d'en avoir jamais vû de semblables. Les Chefs des différens Corps ont depuis peu reçu ordre de ne plus demander des prolongations pour les Officiers qui sont en semestre. L'on s'attend d'un moment à l'autre d'en recevoir un pour les rappeler. On assure qu'une Escadre assez considérable est sortie du port de Carthagéne pour se rendre à Cadix. L'on travaille à Madrid à une tente magnifique & l'on en fait une autre à Barcelone pour un Général que l'on ne nomme point.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 18 Avril.*) L'on peut heureusement annoncer aujourd'hui , que toute la Famille royale jouit d'une parfaite

fanté ; mais un accident , qui auroit pu devenir des plus terribles , faillit le 5 de ce mois à la jeter dans la plus grande fraieur. Le feu prit pendant la nuit au Château au-dessus de l'appartement du Duc de Sudermanie. Le Duc d'Ostrogothie , s'en étant aperçu le premier , en fit donner avis au Roi ; & Sa Maj. prit aussi-tôt des mesures si justes & si tranquilles , que non-seulement le feu fut bientôt éteint , mais qu'il ne fut pas même besoin d'éveiller la Duchesse de Sudermanie , qui dormoit tranquillement sous l'endroit où l'incendie avoit éclaté.

Le Roi constamment attentif à tout ce qui peut encourager l'agriculture , a jugé que rien n'y contribuoit davantage que la liberté du commerce des bleds. En conséquence , Sa Maj. vient d'abroger toutes les restrictions auxquelles les marchands étoient sujets pour l'achat & la vente de leurs denrées , & elle a accordé la plus entière liberté à ce commerce dans les Provinces les plus fertiles en grains ; savoir , la Scanie , le district de Skarabourg , la Sudermanie , la Westmanie , l'Uplande , la Finlande & la Gothie. Par cette loi , sous laquelle les patates ou pommes-de-terre sont aussi comprises , tous les anciens réglemens sont abolis , & il est permis d'acheter & vendre quand , où , & de la manière que chaque négociant ou autre particulier le jugera à propos.

Il a paru quelques épreuves de la nouvelle traduction de la Bible , dont nous avons parlé dans le tems , qui devoit présenter le

vrai Code de la Religion Luthérienne. Le Public n'est pas d'accord dans les jugemens qu'il en porte avec beaucoup de liberté. S'il y a des personnes qui élevent ce travail jusqu'aux nues, il y en a aussi qui le rabaissent à proportion. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'apperçoit dans les Pais Protestants, que rien ne peut y fixer l'état de la Religion & la Crorance des peuples : l'autorité séculière qu'on y a substituée à celle de l'Eglise, n'a point assez de pouvoir sur l'intelligence humaine pour en fixer les jugemens.

Il y a peu de tems qu'un païsan déterra à un mille de Malmoë, un grand vase antique, rempli de médailles d'argent, dont il eut 400 rixdahlers à Coppenhague; quelques-unes de ces médailles ont passé dans différentes mains, & on vient de s'assurer que ce sont des jetons gravés, de l'espèce de ceux qui se trouvent dans le Cabinet des médailles de Banner; ils ne diffèrent que par cette inscription *Adlarik Rex Angliæ*. Ce qui se rapporte à-peu-près au tems où Oloff Skotkonung passa en Suède avec le Roi de Dannebmarck. --- On commence à découvrir beaucoup d'antiquités dans les montagnes aux Géants qui font partie de la Province de Scanie; on en attend des descriptions détaillées; ces sortes d'antiquités regardent particulièrement le Nord; ce sont des ouvrages d'une forme grossière, mais qui n'en font pas moins curieux. Il y a quelques années que le Colonel Scriber trouva

dans l'une de ces montagnes près de Ghilftrop, le crâne d'un homme ; ce crâne étoit percé d'un poignard fait de pierre à fusil , arme qu'on soupçonne avoir été en usage parmi les anciens peuples du Nord. On a trouvé plusieurs de ces poignards de différentes figures près d'une terre nommée Gillebo. Dès 1763, M. Gedda avoit envoieé au feu Roi un couteau à deux tranchants, de quatorze pouces de long qu'il avoit trouvé à Orsa en Dalécarlie ; il est d'une matiere qui luit comme de l'émail , & qui est aussi dure que du fer ; c'est un mélange de plusieurs métaux , dont on a perdu la composition. On a trouvé plusieurs armes semblables en Scanie.

Un ci-devant Bourgeois de Gothenbourg, nommé Frøeberg , qui s'étoit avisé de falsifier un billet de banque où il avoit ajoûté trois zéros au nombre de 60 pour en faire 60,000 dalhers, fut attaché, le 30 du mois dernier, au carcan pendant deux heures, & ensuite fouetté de trente paires de verges devant l'Hôtel de la Banque. Muni de son billet falsifié, il s'étoit rendu en habit ecclésiastique à Christiana en Norwége, pour l'échanger contre des marchandises. Il fut reconnu par son billet même, & décelé par un Norwégien, qui a reçu le prix ordinaire de 4000 dahlers que l'on donne en pareil cas.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 30 Avril.) Le Roi a conféré au Colonel Jacob-Frédéric Schaf-

falitzky de Mukadel , son Chambellan , le Regiment de Cuirassiers Danois du Corps. Sa Maj. a nommé son Aide-de-Camp-général Mr. Nicolas - Théodore de Ployard , qui a servi comme Capitaine de Vaisseau sur la Flotte Russe dans l'Archipel , & elle lui a en même-tems permis de rentrer avec le même grade à son service. Le Général-Major Conrad de Holstein a obtenu sa démission avec le rang de Lieutenant-Général.

On apprend d'Ahlbourg en Jutland , qu'une furieuse tempête , qu'on a essuïée dans ces parages le 23 Mars dernier , y a causé de grands dommages , particulièrement du côté de Nibe : mais ce malheur a été accompagné d'un avantage considérable. Le grand banc de sable de Lögfiö , qui rendoit très-dangereuse la navigation vers le parage de Liimfiord , a presqu'entièrement disparu. Le Gouvernement avoit en vain sacrifié , pendant plusieurs années , de grosses sommes d'argent , & fait sans fruit toute sorte de tentatives pour le déblaïer. Actuellement l'eau , qui n'étoit ci-devant que de six brasses , y en a quatorze de profondeur ; la largeur du détroit , qu'on pouvoit à peine passer , s'est accrue jusqu'à 80 brasses ; & , au lieu d'un sable mou & flottant , l'on y voit un fond de terre bleue & argilleuse. Ce changement , qu'on est porté à attribuer non-seulement à une tempête , mais à une secoussé souterraine qui la causoit , est du plus grand avantage pour les endroits marchands

chands de cette côte & pour le commerce de toute la partie supérieure de la Jutlande.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 30 Avril.*) Tous les avis que l'on reçoit des Colonies Angloises en Amérique s'accordent à les représenter comme prêtes à repousser la force par la force si on entreprend de les attaquer; ainsi l'on doit s'attendre à des scènes sanglantes & également funestes aux deux Partis. L'armée que les Colonies mettent sur pied, aura, dit-on, pour Commandant en chef le Colonel Mercer, Américain de naissance & qui s'est acquis beaucoup de réputation dans la dernière guerre. En attendant elles ont ordonné un jour de prières & de jeûne général pour implorer l'assistance du Ciel, & lui demander qu'il daigne benir les armes auxquelles elles sont obligées d'avoir recours pour le maintien de leur indépendance. On apprend aussi que l'Etendard de la liberté est déjà déployé à Salem. Les Virginiens ont non-seulement suspendu tout commerce avec la Grande-Bretagne, mais même ont refusé de paier ce qu'ils redoivent à des sujets Anglois, & ils défendent à tous ceux de la Colonie de paier leurs dettes sous peine d'être déclarés rebelles à la Patrie.

On débite qu'il est arrivé à Dunkerque en droiture un Vaissseau chargé de tabac de la Virginie, & qu'on y en attend encore dix autres du même païs. On croit que la Cour

tâchera d'empêcher ce commerce, qui caueroit un préjudice à la recette de ce Royaume.

Les Frégates le Cerbère & le Sénégal, conduisant les trois Généraux qui vont joindre le Général Gage, ont passé la Manche, & arriveront à-peu-près en même tems que les troupes qui doivent être actuellement toutes embarquées en Irlande pour la même destination. On s'attend qu'après leur arrivée les affaires changeront de face dans ce pais-là, & que les quatre Généraux avec leurs Brigades agiront offensivement. L'acte qui refraint la pêche des Américains, y a tellement irrité les gens employés à cette pêche, que 4 mille d'entre eux dans la seule Nouvelle - Angleterre ont abandonné leur profession & ont pris les armes pour la défense des privilèges de leur pais.

Le Ministère est fort occupé, & paroît inquiet. Il a les yeux ouverts sur tous les mouvemens qui se font en Europe, & les autres Cours ne sont pas moins attentives sur ceux de la nôtre. On ne croïoit pas ici que les armemens qu'on fait en Espagne, eussent pour but unique la guerre avec l'Empereur de Maroc. On commence à être convaincu qu'on ne s'est pas trompé. Cette Puissance envoie des forces en Amérique, où elle met ses établissemens en état de défense; on fait aussi, à ce qu'on assure, des préparatifs en France. Les spéculatifs que tous ces mouvemens exercent, ont porté fort loin leurs conjectures. Quelques-uns pré-

tendent que les affaires des Colonies ont tellement absorbé l'attention du Lord Nort , qu'il a tout-à-fait négligé celles de l'Europe en général; que les Couronnes de France & d'Espagne ont profité de l'occasion pour faire des alliances qui feront beaucoup pencher de leur côté la balance du pouvoir de l'Europe ; & ils se recrient fort sur cette inattention. Mais les partisans du Ministre soutiennent que dans peu de jours le Public sera informé qu'il n'a pas été moins attentif à ce qui constitue le juste équilibre du pouvoir en formant une alliance plus étroite avec la Russie , qu'il l'a été à affermir la fidélité & la soumission des Colonies.

On vient d'apprendre de la Jamaïque que deux Frégates de l'Escadre de l'Amiral Gaiton aiant rencontré un Vaisseau de guerre Espagnol aux Indes occidentales qui emmenoit un Senaut Anglois dont il s'étoit emparé sous prétexte de commerce illicite , & qu'il refusoit de relâcher , il y avoit eu un combat dans lequel le Vaisseau Espagnol fut démâté & le Senaut repris par les Frégates qui l'emmenèrent à la Jamaïque avec un Officier & quelques Matelots Espagnols qui étoient à bord. --- L'Escadre Russe , commandée par l'Amiral Greig , & composée de cinq Vaisseaux de guerre & d'une Frégate , est arrivée sur nos côtes. Cette Escadre , qui a essuyé une violente tempête dans son trajet de Livourne , a été conduite à Plymouth par une de nos Chaloupes. --- On voit ici une lettre de la côte de Guinée , portant

que les Pholis , Nation descendant des Arabes , ont commis des hostilités contre les Anglois à Gambie , disant pour raison que nous n'avons aucun droit légitime à la Côte-d'or , qui fait partie des territoires de leurs aïeux. On ajoute que ce peuple est nombreux & puissant , rigide Mahométan , & très instruit sur les avantages du commerce de l'or , de l'ivoire & des Nègres. On craint qu'il ne nous devienne très incommode.

Lors de la signature de la Paix conclue avec les Indiens , Logan , Chef de la Nation des Shawanefes , tint le discours suivant au Lord Dunmore , Gouverneur de la Virginie. On y trouve toute l'énergie de l'éloquence naturelle de l'homme , plus de bon sens & d'intelligibilité que dans le fastueux jargon des Philosophes actuels : *Je demande aujourd'hui à tout homme blanc , si pressé par la faim il est jamais entré dans la cabane de Logan sans qu'il lui ait donné à manger ; si venant nud ou transi de froid , Logan ne lui a pas donné de quoi se couvrir. Pendant le cours de la dernière guerre , si longue & si sanglante , Logan est resté tranquille sous sa tente , désirant être l'Avocat de la Paix. Oui , telle étoit mon amitié pour les Blancs , que ceux même de ma Nation , lorsqu'ils passaient près de moi , me montraient au doigt & disoient : Logan est l'ami des hommes blancs. J'avois même pensé à vivre parmi vous , mais c'étoit avant l'injure que m'a faite un d'entre vous. Le Printems dernier le Colonel Cressop , de sang*

froid & sans être provoqué , a massacré tous les parens de Logan , sans même épargner ni ma femme ni mes enfans. Il ne coule plus une goutte de mon sang dans les veines d'aucune créature humaine. C'est ce qui a excité ma vengeance : je l'ai cherchée ; j'ai tué beaucoup des vôtres ; j'ai pleinement rassasié ma colère. Je me réjouis de voir les raïons de la paix reluire sur mon païs ; mais n'allez point penser que ma joie soit la joie de la peur. Logan n'a jamais senti la crainte ; il ne tournera pas le dos pour sauver sa vie. Qui reste-t-il pour pleurer Logan & pour s'affliger quand il ne sera plus ? Personne.

Il vient de se passer un fait assez singulier dans la Province de Lancashire.

Un aubergiste & sa femme étoient sortis de leur maison pour aller passer deux ou trois nuits à la campagne ; ils y avoient laissé un garçon & deux servantes. Vers le soir, le garçon voyant qu'il n'y avoit rien à faire dans la maison, où il n'étoit venu personne, dit aux filles qu'il alloit se divertir avec ses amis, & qu'elles pouvoient fermer la porte & se coucher à 10 heures s'il n'étoit rentré. A 8 heures du soir un soldat se présenta ; les filles firent beaucoup de difficultés pour lui ouvrir ; mais elles furent forcées de le recevoir, parce qu'il avoit un billet de logement. Elles lui donnerent à souper, le conduisirent ensuite à son lit, & fermerent la porte à 10 heures ; le garçon n'étoit point rentré. Elles allerent se coucher, & leur chandelle n'étoit point encore éteinte lorsqu'elles entendirent quelque bruit dans l'appartement de leurs maîtres ; la frayeur les saisit d'abord ; elles se trouvoient seules ; elles n'avoient que le soldat dont elles se défioient, & qu'elles soupçonnoient d'être l'auteur de ce bruit. Après s'être un peu rassurées, elles imaginèrent d'aller dans sa cham-

bre, où elles croyoient cependant qu'elles ne le trouveroient point. Elles furent détrompées en le voyant profondément endormi ; elles le reveillèrent, & l'instruisirent de ce qu'elles avoient entendu, & de leur effroi. Le soldat les rassûra en se levant & s'habillant en diligence, leur recommandant de ne point faire de bruit ; & leur disant que seul il ne craignoit point d'attaquer des voleurs que sa présence effrayeroit quand ils seroient au nombre de six. Il chargea son fusil, l'arma de la bayonnette, & ordonna à l'une des servantes de le suivre avec un flambeau qu'elle auroit soin de tenir élevé au-dessus de ses épaules. Arrivé dans l'endroit où les voleurs étoient assemblés, il vit venir d'abord le garçon de l'auberge armé d'un couteau, & cherchant à s'élançer sur lui ; le soldat le perça d'un coup de bayonnette & l'étendit mort sur la place ; les compagnons du garçon infidèle, étoient défarmés ; l'effroi les saisit, ils cherchèrent à prendre la fuite ; mais le soldat les arrêta en les menaçant de faire feu sur eux ; il les coucha en joue, & les fit lier par les filles qui l'accompagnoient. Le lendemain, on les conduisit en prison ; ils avoient été engagés à voler l'auberge par le garçon même. L'aubergiste reconnoissant du service que lui avoit rendu le soldat, lui offrit d'acheter son congé ; mais celui-ci ne le voulut point ; il ne se retira cependant pas sans récompense ; l'hôte lui donna 20 guinées.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 25 Avril.*) Leurs Majestés & toute l'auguste Famille ont assisté pendant la Semaine sainte aux cérémonies que l'Eglise a consacrées à ce tems. Le jeudi l'Abbé des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, sous l'invocation de Ste. Dorothee, leur distribua, ainsi qu'à toute la Cour, la Communion paschale dans l'Eglise

des Augustins de cette Ville, & après le Service divin l'Empereur lava les pieds à 12 vieillards qui furent ensuite servis à table par S. M. Impériale & par S. A. R. Mgr. l'Archiduc. Leur âge réuni montoit à 1015 ans. Le même jour Mad. l'Archiduchesse Elifabeth, au nom & en présence de S. M. l'Impératrice-Reine, a de même lavé les pieds à 12 pauvres femmes qui ont également été servies à table par S. A. R. & dont l'âge formoit ensemble 1007 ans. Le plus vieux des hommes avoit 105 ans, & la plus vieille des femmes 103.

Le 8 de ce mois le Comte François d'Urfin & de Rosenbergh, Chevalier de la Toison-d'or, revenu depuis peu du voyage dans lequel il a accompagné Mgr. l'Archiduc Maximilien, a prêté entre les mains de L. M. I. & R. A. le ferment accoutumé en qualité de Grand-Chambellan, emploi dont il avoit été revêtu il y a quelques mois. S. E. a ensuite été présentée dans la grande antichambre à Mrs. les Chambellans, à tous les Officiers de la Chambre & de la Cour & à tout son département par le Prince de Khevenhüller-Metsch, Grand-Maître de la Maison de L. M. La Clef d'or de la Chambre a aussi en même tems été remise à S. E. --- Le Prince Léopold de Brunswick-Wolfenbützel qui se trouve ici depuis peu, a été présenté, le 15 de ce mois, à l'Empereur, à l'Impératrice & à la Famille Royale par le Comte de Dietrichstein, Grand-Ecuyer de L. M. I. --- Le Comte Wenceilas Sie-

rotowski, Archevêque de Lemberg, Conseiller intime de L. M. I. & R. A. est arrivé ces jours derniers. --- Le Prince Grégoire d'Orlow qui se trouve actuellement ici, compte partir pour l'Italie & se rendre à Florence, afin d'y remercier Mgr. le Grand-Duc de Toscane des bontés qu'il a eues, durant la dernière guerre avec les Turcs, pour le Comte Alexis Orlow son frere Généralissime des forces Russes au Levant, qu'il ira trouver ensuite à Pise.

L'Empereur est parti le 18 pour la Croatie. Mgr. l'Archiduc Maximilien a pris le 19 la route de l'Italie par Saltzbourg & Insprug.

On mande de Prague qu'on a arrêté le chef des païsans révoltés, il se nomme Niewelt, & est des environs de Braunau; on l'examine avec beaucoup de sévérité. Il y avoit dans le complot plusieurs fainéants qui parlent très-bien le latin du païs, & n'en font pas meilleurs patriotes pour cela. C'est le Comte de Wiefchnick, Président des appels, qui suit le procès des factieux. Il y en a déjà beaucoup de pendus devant les trois portes principales de la Ville. Les suppliciés ont sur la poitrine un écriteau qui annonce la nature de leur crime. Quoiqu'on dise que tout est apaisé, on ne laisse pas d'être sur ses gardes; on multiplie les précautions; les grandes gardes sont nombreuses, sur-tout, dans cette Ville qui a été menacée. --- Quelques Nouvelles ont porté que la riche Eglise de Marie-Zelle en Stirie avoit été dépouillée de son trésor, mais c'est un

bruit destitué de tout fondement. — On apprend de Presbourg que le Magistrat de cette Ville distribua le jour du Jeudi saint 4000 florins entre les personnes qui ont le plus souffert des dernières inondations ; ce présent lui avoit été envoié tant par la Cour que par plusieurs personnes compatissantes qui ont voulu marquer ce jour-là par un bienfait. Les mêmes lettres assûrent que le 14 il tomba dans cette Ville & dans les environs une forte neige qui est restée assez long-tems sur la terre.

FRANCFORT (*le premier Mai.*) Il y aura cette année un Camp de 50,000 Prussiens près de Wesel où le Roi viendra en personne. Les magasins sont rassemblés depuis long-tems à ce sujet. Les recrues se font avec chaleur dans tous les Etats du Roi de Prusse. On y remarque ce soin & cette inquiétude sombre, avant-coureurs ordinaires des grands événements. On dit aussi que 12,000 Palatins se rassembleront près de Duffeldorf, & que les troupes de l'Electeur de Baviere, augmentées jusqu'à 25 mille hommes, entrent au service de l'un des principaux Souverains d'Allemagne. L'Armée Saxonne est actuellement de 40 mille hommes.

La Russie trouve son avantage à se conserver sur la Pologne toute l'influence possible, attendu que ce Roïaume peut lui servir de barriere en cas de besoin ; qu'elle fera descendre des troupes en Pologne où l'on établira le théâtre de la guerre, pour empêcher qu'il ne soit porté sur son propre terri-

toire. Comme c'est du Conseil-permanent que tout va dépendre désormais, & que pour l'exécution de ses desseins il importe à la Russie de s'assurer une grande majorité de suffrages dans ce Conseil, on assure qu'elle a fait de grosses pensions aux principaux Membres qui le composent : on ajoute qu'elle prendra l'Armée de Pologne à sa solde.

Les lettres de Bohême continuent de parler des troubles de ce Royaume & des excès que commettent par-tout les Rebelles. Les paysans mutinés ne veulent plus rien payer, ni travailler pour leurs Seigneurs, ni même suivre les dogmes que leur enseignent leurs Curés ; ils disent que ces Prêtres ont été disciples des Jésuites. On dit que cette révolte est la suite d'une conspiration formée par les sujets de tous les Cercles de ce Royaume ; ils avoient arrêté & fixé un tems pour éclater, & ce ne devoit être que quelques semaines plus tard qu'ils ne l'ont fait ; tous les paysans des divers lieux devoient s'armer en même tems ; mais plusieurs mutins, impatientés d'agir, n'ont pas voulu attendre le terme convenu ; ça été sans doute un bien ; le défaut de concert des opérations des révoltés les rendra moins difficiles à soumettre ; ils s'étoient donné des chefs, qui prenoient les titres de plusieurs charges connues, tels que Grands-Bourgraves, &c. On a saisi plusieurs de ces chefs ; ils portoient des cordons & des crachats, avec cette devise *aurea Libertas*. On en a fait périr quelques-uns dans les supplices, & on se flatte de venir bientôt à bout d'appaîser tous ces troubles. C'est déjà pour la troisième fois depuis un siècle, que se manifeste ce germe de rébellion qu'on n'a pu détruire tout-à-fait. Ce n'est pas sans peine, que les troupes réglées viennent à bout de ces révoltés : quelquefois elles ont été forcées de céder à la supériorité du nombre. Le pays est ravagé ; on compte plus de trente Châ-

ceux qui ont été saccagés & pillés ; on détruit jusqu'aux instrumens nécessaires à l'agriculture, & on ruine par-là les propriétaires des terres. On voit ces scélérats attroupés en différents partis plus ou moins nombreux, donner ce qu'ils appellent la chasse à leurs Seigneurs, les attaquer lorsqu'ils les rencontrent, les forcer de souscrire l'acte de leur liberté, les déshabiller ensuite jusqu'à la chemise, les maltraiter encore indignement. Ils rencontrèrent, il y a quelques jours, une Comtesse âgée de 70 ans ; ils lui prirent tout ce qu'elle avoit, la déshabillèrent, ainsi que ses petits-enfants qui étoient avec elle, & les laissèrent tout nus. Les Eglises ne sont point à l'abri de leurs attentats ; ils n'épargnent pas même les Vases sacrés ; leur fureur sacrilège se porte plus loin ; ils enlèvent des Chambres des Bailliages, les Crucifix qui y sont exposés, les brisent, les foulent aux pieds avec une rage insensée & impie. Il est impossible de décrire tous leurs excès, & de croire que ce sont des hommes qui les commettent. L'Empereur a donné des ordres pour faire entrer des troupes dans les Cercles qui sont encore tranquilles, afin de les tenir en respect. On varie beaucoup sur le nombre des Rebelles ; il y en a, selon quelques-uns, 30 à 40 mille ensemble ; ce qui paroît certain, c'est qu'il y a des endroits où ils forment des corps nombreux ; ils se répandent dans les campagnes, enlèvent de force les paysans qui n'ont point pris de parti, les forcent de marcher avec eux, & pendent ceux qui font de la résistance. Les troupes en ont pris 800 il y a quelques tems, & en ont encore arrêté 500 quelques jours après. On a cru devoir faire une justice terrible de ces malheureux ; on en trouve beaucoup de pendus à des arbres ; mais les scélérats désespérés usent de représailles.

HAMBOURG (le 20 Avril.) Le Baron de Geer, désigné Envoyé extraordinaire de Suède auprès de Leurs Hautes-Puissances les Etats-Généraux des Provinces-Unies, est arrivé, le 16 de ce mois, de Stockholm en

cette Ville, d'où il est reparti le 18 pour Paris. Ce Ministre compte s'arrêter en France jusqu'après le Sacre du Roi, pour se rendre ensuite à sa destination à La Haie. La diligence avec laquelle il voïage fait soupçonner qu'il est chargé de quelque commission à la Cour de France.

I T A L I E.

B O L O G N E (*le 19 Avril.*) Le Cardinal Branciforte, notre Légat, est arrivé ici le 10 au soir, & a rapporté que le Pape avoit permis à tous les anciens Membres de la Société de vivre en Communauté, en tel endroit & en tel nombre qu'ils jugeront à propos. En général le sort des Ex-Jésuites semble changer en mieux. Le Pape leur a accordé par un Rescrit la liberté de prêcher, de confesser, & de faire les autres fonctions de Prêtrise. --- L'Abbé Ricci aïant été incommodé d'un anévrisme au pied, Sa Sainteté lui a envoie son propre Médecin; &, par les secours qu'il lui a fait donner, cet Abbé se trouve presque rétabli. Elle lui a de plus assigné une certaine somme par semaine pour ses menues dépenses; & il a été établi au Château St. Ange un cuisinier exprès pour son service & celui de ses confreres prisonniers. --- L'Abbé Locchi a reçu une lettre du Cardinal Albani, l'aîné, pour l'engager à reprendre la direction des ouvrages qu'on fait dans les marais du Ferrarois. --- François Aquafciati, autre Ex-

Jésuite , que la crainte avoit éloigné de Rome , a obtenu la permission d'y revenir , pour y exercer l'emploi de Conseiller des Sacrés-Rites. --- La Duchesse Douairiere Lante , qui , sur la fin du précédent Pontificat , avoit été mise au Couvent du Champ de Mars , comme favorisant la Société & ayant facilité la fuite de l'Ex-Jésuite Corletti , a obtenu la liberté d'en sortir , & on lui a rendu l'administration des revenus , que feu son époux lui avoit laissés pour son entretien & celui de ses enfans.

Mr. Honorati , Chanoine de l'Eglise de St. Pierre à Rome , a opposé au fameux distique *Sextus Tarquinius* &c. celui-ci qu'il a présenté au St. Pere :

*Si fuit , ut jaçant , sub Sextis perdita Roma ,
Roma est sub Sexto reddita & aucta Pio.*

Un autre Poëte latin s'est exprimé de la sorte :

*Roma , Pio Sexto regnante , beata vigebis ;
Falsum erit à Sextis perdita Roma fuit.
Sed nomen si stulta times , mutabitur illud ,
Dicetur Magnus magna per acta Pius.*

On a fait dans tout l'Etat Ecclésiastique des réjouissances au sujet de l'exaltation de Pie VI. Les Juifs d'Ancone se sont signalés dans cette occasion ; ils ont fait une illumination superbe pendant trois nuits consécutives ; ils ont décoré leurs maisons en-dehors de tout ce qu'ils avoient de plus riche , & ont imaginé divers emblèmes très-flatteurs pour le Souverain Pontife , & qui annon-

cent tout ce qu'ils esperent de son Gouvernement; ils ont terminé ces fêtes par des aumônes considérables en pain à tous les pauvres tant de la Ville qu'étrangers, & ils ont fait jouir aussi les prisonniers de cette charité.

On apprend de Montalto di Castro, que 200 ouvriers qui dormoient dans une maisonnette, située aux marais pontificaux, se font trouvés enveloppés par un violent incendie causé par des étincelles d'un feu qu'on a coutume d'entretenir au milieu de ces sortes de cabanes de bois pour les garantir du mauvais air. Vingt-cinq de ces misérables ont été consumés par les flammes, & sept en ont été retirés à demi-morts & sans connoissance, dont deux sont déjà morts depuis.

Notre Cardinal-Archevêque a une fièvre continue. On lui a fait deux saignées qui l'ont peu soulagé. --- Le Cardinal Migazzi qui s'étoit arrêté ici trois jours, est parti aujourd'hui pour Parme, où il s'arrêtera encore un peu, & de-là il se rendra à Vienne.

Nos Libraires viennent de recevoir un grand nombre d'exemplaires de la vie de Clément XIV, composée en françois, & imprimée dans une Ville d'Allemagne. Le Public est mortifié de voir l'histoire de ce célèbre Pontife écrite avec tant de négligence & d'inexactitude, d'un stile foible & déclamateur. C'est un simple recueil des gazettes du tems, qui présente nécessairement

toutes les erreurs dont les gazettes fourmillent : quant au ton qu'on a donné à ce recueil, on en jugera par l'Épiphonème qui termine l'ouvrage. " Si quelqu'un trou-
 „ ve que cette vie tient plus de l'éloge que
 „ de l'histoire, qu'il s'en prenne à Clément
 „ XIV, & non à l'Historien. Eh ! pourquoi
 „ Ganganelli fut-il un si grand homme ? „
 Les gens de Lettres ne méconnoissent pas le mérite d'un grand homme, mais ils méconnoissent cette manière d'en écrire l'histoire.

NAPLES (*le 15 Avril.*) Le Cardinal Archevêque de cette Ville est de retour de Rome, & se trouve fort incommodé. — Le Roi depuis quelque tems, donne régulièrement deux fois par semaine audience à ses sujets; le peuple est plus satisfait des gens de Justice qui sont devenus plus circonspects; ils n'osent pas commettre des injustices qui peuvent venir à la connoissance du Souverain : quelques-uns ont déjà été contraints de paier diverses sommes, dont plusieurs personnes qui avoient eu recours à eux, avoient été privées pendant long-tems par leur négligence.

Sa Majesté aiant été informé par son Ministre à Constantinople que les sommes destinées à l'entretien des Lieux saints n'étoient point appliquées à leur objet, & que les Religieux qui résident à Jérusalem, privés de ce secours, y subsistoient avec peine; S. M. a ordonné au Sieur Leone, Président de la Chambre des Comptes, de se rendre au Cou-

vent des Cordeliers de Sainte-Marie-la-Neuve en cette Ville, où se reçoivent les quêtes relatives à cet entretien, qui se font dans tout le Roïaume. Ce Magistrat s'est fait remettre la clef du trésor, & il y a trouvé plus de cent mille ducats d'argent comptant dont il s'est faisi. Deux jours après il a paru un Edit portant défense de faire à l'avenir de pareilles quêtes, S. M. voulant se charger elle-même de pourvoir à l'entretien des Saints-Lieux de la maniere qu'elle jugera convenable.

Lorsqu'on apprit que le Duc de Fogliani, ci-devant Vice-Roi de Sicile, après son voïage d'Espagne, retournoit à la Cour de Naples, un certain parti, se fondant sur des apparences, avoit conçu l'espoir, que le Marquis Tanucci, Premier-Ministre du Roi des Deux-Sicules, alloit se retirer, & que le Duc de Fogliani, auquel on le supposoit contraire, le remplaceroit : mais, bien-loin que ce bruit se soit vérifié, le Marquis Tanucci jouit tant à la Cour de Madrid qu'à celle de Naples de toute la considération qu'il a méritée, & le Duc de Fogliani a pris le parti de renoncer aux affaires, & va se retirer à Plainfance, sa patrie, pour y passer le reste de ses jours en tranquillité. ----- Le Marquis Caraffa, Général des Armées en Sicile, a demandé & obtenu la démission de son emploi, & c'est le Marquis de Militerni, Lieutenant-Général, qui commandera désormais les troupes de ce Roïaume.

ROME

ROME (le 16 Avril.) Le Chevalier Aluise Tiepolo, Ambassadeur de la République de Venise auprès du St. Siège, aiant fini le tems de son Ambassade, s'est rendu le 3 avec un train magnifique au Vatican, pour y avoir du Pape son audience de congé. S. S. le reçût avec distinction, s'entre tint en particulier avec ce Seigneur, & lui fit remettre en présent, de retour en son Palais, un superbe tableau de la Ste. Vierge avec l'Enfant Jesus, travaillé au petit point.

Le même jour le Pape tint un Conistoire secret, dans lequel il fit la cérémonie de fermer & ensuite d'ouvrir la bouche aux 4 nouveaux Cardinaux Migazzi, Visconti, Conti & Acquaviva, qui avoient reçu la barrette dans le Conistoire du 16 Mars. ----- Le 8 le Cardinal Migazzi s'est mis en route pour retourner à Vienne.

Le Pape a officié le jour de Pâques dans la Basilique du Vatican, au milieu d'un grand concours de monde, à qui S. S. donna la bénédiction selon l'usage, au bruit de l'artillerie du Château. Tous les Pélerins ont eu la consolation d'être admis à l'honneur de lui baiser les pieds. Plus de cent Arméniens & Grecs du Levant obtinrent la même grace.

Le St. Pere a déclaré Prélats domestiques Mr. Resta, Gouverneur d'Orvieto, Mr. Lambertini, Dom Jacques Moncada & Dom Antoine Zondadari. ----- Mr. Antonelli, Assesseur du Saint-Office, & Mr. de Vecchis, Préfet de l'Annone ont été avertis de

faire leurs préparatifs pour être reçus Cardinaux dans la promotion qui doit se faire le 24 de ce mois : ils en reçoivent déjà les complimens. On loue la justice du St. Pere à l'égard du Prélat Antonelli , homme d'un fàvoir & d'un mérite distingués , qui a essuïé quelques disgraces peu après l'intronisation de Clément XIV ; & on admire son impartialité à l'égard du Prélat de Vecchis , qui lui avoit été quelquefois contraire dans ses opérations , lorsqu'il étoit Grand - Trésorier. ----- On ne fait pas si le pieux Evêque d'Imola , oncle de S. S. aura part à cette nomination. S. S. ne paroît point disposée à distinguer sa famille ; mais les hommes de mérite ne doivent point être exclus des graces , pour être parens ou amis de celui qui les distribue. Immédiatement après son exaltation , S. S. a écrit à sa sœur la lettre suivante :

*Ma chere sœur & fille bien-aimée en J. C.
Comtesse Julie Braschi Onesti , bénédiction
& salut apostolique de la part de Pie VI.*

“ Nous sommes , par une dispensation de
 „ la Providence , chargés du plus grand far-
 „ deau qu'un mortel puisse porter , fàvoir ,
 „ du Siège Apostolique. Nous vous en
 „ faisons part , afin que vous , & toute vo-
 „ tre famille , nous assistiez de vos prières ;
 „ car sans une assistance particuliere du
 „ Tout-Puissant , nous ne pourrions que suc-
 „ comber sous le poids du joug qui vient
 „ de nous être imposé. En conséquence
 „ nous ne voulons point que vous fassiez

„ aucune démonstration publique de joie :
 „ mais nous vous ordonnons , & à tous
 „ nos parens d'observer très-exactement tout
 „ ce que nous avons prescrit au Conserva-
 „ teur de votre Ville ; & nous ne vous per-
 „ mettons , & à votre belle-sœur de rece-
 „ voir des visites que jusqu'à six heures
 „ après-midi. Nous défendons qu'aucun de
 „ nos parens se donne la peine de venir
 „ ici pour nous faire visite ; car nous ne
 „ pourrions nous empêcher de lui en té-
 „ moigner notre déplaisir. Nous finissons
 „ par donner notre bénédiction paternelle
 „ à vous , à votre époux , & à votre fils. „
*Donné à St. Pierre le 15 Février, & le
 premier jour de notre Pontificat , l'an de
 grace 1775.*

La maison près de Sainte-Marie-Majeure , destinée ci-devant à des exercices spirituels , que les Religieux de la Société supprimée y donnoient plusieurs fois dans l'année , & qui avoit été convertie en une manufacture de batiste sous le dernier regne , est retournée , par ordre du Souverain Pontife regnant , à son premier usage , & le Cardinal-Vicaire est chargé de faire un choix des meilleurs Sujets pour y recommencer lesdits exercices spirituels.

Le Cardinal-Vicaire a fait distribuer une somme de quatre mille écus aux pauvres des diverses Paroisses de cette Capitale. — Comme on a découvert que parmi les Pèlerins qui viennent en cette Capitale à l'occasion de l'Année-Sainte , & qui passent ensuite

au sanctuaire de St. Nicolas de Bari & autres ; il se trouve des voleurs & même des assassins , le Gouvernement a donné des ordres précis d'avoir l'œil sur ces fortes de vagabonds.

L'Abbé Benzi , connu par ses écrits sur la défunte Société , a été chassé de Rome & de l'Etat de l'Eglise , & conduit jusques sur les frontières par des Sbires ; il vouloit prendre son chemin par la Lombardie , mais on l'a prévenu qu'on l'y attendoit pour l'arrêter , & il a été obligé de se réfugier ailleurs. Il avoit entre-autres choses publié dans les feuilles manuscrites qu'il débitoit , que l'on avoit arrêté en Hollande , à la réquisition de l'Espagne , le Sénateur Rezzonico soupçonné d'avoir eu part à la mort surnaturelle du feu Pontife , &c.

Voici quelques circonstances de la dernière entrevue du Frere Buontempi & du Ministre d'Espagne. Le 19 Mars au soir , le Ministre d'Espagne envoya son carrosse au Couvent des douze Apôtres , pour y prendre le susdit Religieux & le conduire à son hôtel. Ce Pere ne tarda pas à s'y rendre , après en avoir eu préalablement la permission du Général de son Ordre. Le Ministre le reçut à la porte de la deuxième antichambre & lui dit avec un froid à glacer : *P. Buontempi , le Roi mon Maître vous ôte de ce moment la pension annuelle de 2000 sùdis , dont vous avez joui jusqu'ici , en qualité de son Théologien. Vivez à l'avenir conformément à votre état & comme il con-*

vient à un bon Religieux : sur-tout prenez bien gardē dorénavant à ce que vous direz, sinon. . . . Après ce peu de mots, le Ministre tourna le dos, sans attendre la réponse du P. qui resta interdit : celui-ci étant sorti de l'antichambre & aiant descendu l'escalier, ne trouva plus le carrosse qui étoit venu le chercher, & s'en retourna modestement à pied.

Dans les excavations qu'ont fait faire Mrs. Capitano & Lauretti-Ceci dans leurs jardins situés sur une grande partie des bains de Titus au Mont-Esquilin dans un lieu nommé maintenant les Sept-Sales, on a découvert plusieurs belles chambres peintes par les anciens ; & on a dessein de les exposer à la vûe des amateurs de l'antiquité la seconde & la troisième fête de Pâques, & d'en donner une description parfaite avec les estampes enluminées.

F R A N C E.

PARIS (le 3 Mai.) Mr. de Marville, Conseiller d'Etat, est revenu ici apres avoir réintégré le 7 du mois dernier le Parlement de Besançon --- Mr. Pajot de Marcheval, Intendant de Grenoble, fera, dit-on, les fonctions de Commissaire du Roi au rétablissement du Parlement de Dauphiné.

La Correspondance de Mr. le Duc d'Anguillon, au sujet de l'affaire de Mr. le Comte de Guines (a), fait un volume de

(a) Comme ce procès fait beaucoup de bruit, & que peu de personnes en connoissent la na-

224 pages in-8°. Elle est précédée d'une lettre de Mr. le Comte de Vergennes à Mr. le Duc d'Aiguillon, en date du 9 Mars 1775, par laquelle ce Seigneur l'informe, " qu'il
 „ avoit remis sous les yeux du Roi les dif-
 „ férentes correspondances particulières, que
 „ Mr. le Duc d'Aiguillon avoit été dans le
 „ cas d'entretenir relativement au procès de
 „ Mr. le Comte de Guines contre le Sr.
 „ Tort : & que Sa Maj. avoit rendu justice
 „ à la conduite aussi sage qu'impartiale qu'il
 „ avoit tenue dans cette affaire. „ Les par-
 „ tifans du Comte de Guines sont fâchés qu'il
 „ ait forcé Mr. le Duc d'Aiguillon à publier
 „ leur correspondance, parce qu'elle ne vise
 „ pas au but que cet Ambassadeur s'est pro-
 „ posé.

ture, nous croyons devoir l'expliquer : pour cela il faut développer ce que c'est que le jeu des actions en Angleterre. On joue dans les fonds de ce pays-là, qui varient suivant les probabilités de paix ou de guerre, en achetant ou en vendant fictivement des actions, pour être livrées à un tems convenu. Si après cette vente fictive, faite dans un moment où l'on auroit craint la guerre, il survient apparence de paix pour l'époque de la livraison, l'effet doit hausser de valeur : il doit baisser dans le cas contraire, & l'on paye la différence. Quand on a mal spéculé ou qu'il survient quelque événement important qui change les probabilités, on peut réparer le mal, en couvrant l'opération, c'est-à-dire, en jouant à sens contraire avec ceux qui n'étant pas instruits de cet événement, ignorent le risque qu'ils courent. Cet agiotage est défendu par les loix d'Angleterre : en conséquence elles refusent toute action en Justice pour y poursuivre

Mr. Linguet rejeté avec tant d'éclat du sein de l'Ordre des Avocats, ne se croit pas entièrement vaincu. Il se propose de se pourvoir contre le dernier Arrêt du Parlement qu'il qualifie de son *Extrait mortuaire*, & il travaille maintenant à sa requête en cassation pour le Conseil; mais on doute qu'il y soit reçu plus favorablement; & ce qui arrive en ce moment au Sr. Linguet, doit lui faire sentir combien on est peu disposé à le servir. Sa *Théorie du libelle*, en réponse à la *Théorie du paradoxe* de l'Abbé Morellet, qui avoit déjà été saisie par la Police, vient d'être supprimée par Arrêt du

pour suivre le paiement des créances qui peuvent en résulter. On sent quel avantage auroit un Ambassadeur ou son Secrétaire s'ils faisoient jouer un pareil jeu pour leur compte par des agens non suspects. Il seroit inutile de rappeler ici l'état des événemens politiques entre l'Angleterre, l'Espagne & la France, au sujet de l'Isle de Falkland, qui depuis le mois de Janvier 1771, jusqu'au 22 Avril suivant, époque relative au procès, ont occasionné dans les fonds d'Angleterre des variations considérables. Le sieur Tort, attaché depuis 1767 à Mr. de Guines, après l'avoir suivi à Berlin, l'avoit accompagné en Angleterre & avoit sa confiance, ce qui le mettoit à même d'en user de différentes manières. Il faisoit la contrebande & communiquoit à ses associés les dépêches du Ministre pour qu'ils pussent jouer avantageusement. Afin de les mieux séduire, il leur disoit qu'il n'étoit que l'agent de l'Ambassadeur : mais celui-ci désavoua ces manœuvres, protesta qu'il n'y avoit aucune part, & fit mettre son Secrétaire à la Bastille : il en sortit en 1772, & a eu depuis la liberté d'intenter un procès criminel à Mr. de Guines.

Conseil, & l'on en a défendu le débit avec la plus grande sévérité. — Le Barreau paroît avoir fait une perte à laquelle il ne peut qu'être très-sensible ; c'est celle de Mr. Gerbier. Il a renoncé à la plaidoirie, & est résolu de finir ses jours dans la terre qu'il s'est choisie pour retraite. On sera moins surpris de cette résolution, lorsqu'on se retracera les déplaisirs qu'a efluiés depuis la rentrée du Parlement cet Orateur célèbre.

Madame la Comtesse du Barry vient d'acheter la Terre de St. Vrinn, à huit lieues de Paris sur la route d'Orléans, du côté de Monthéri, pour la somme de 225 mille liv. Cette Dame s'est transportée sur les lieux pour voir le Château & ses appartenances, & l'on croit qu'elle ne tardera pas à y aller fixer son séjour.

Mr. le Duc de Choiseul qui étoit ici depuis quelque-tems, est parti pour Chanteloup. On assure que le Roi lui a fait témoigner le désir qu'il auroit qu'il s'absentât jusqu'au jugement de l'affaire de Mr. le Comte de Guines. On le soupçonnoit de faire des démarches très-vives en faveur de cet Ambassadeur, qu'il protége avec d'autant plus de chaleur, que c'est Mr. le Duc de Choiseul qui le fit nommer à l'Ambassade d'Angleterre. Le Roi veut que l'événement de ce procès soit uniquement le fruit de la justice.

Mr. de Maupeou a voulu être enterré dans le cimetière des pauvres de sa Paroisse sans aucune cérémonie. Il avoit mis par lots

son argent comptant , montant à plus d'un million , de la façon qu'il vouloit qu'on le distribuât à ses enfans ou petits-enfans. Dans une lettre d'adieu à Mr. le Chancelier son fils , dont il court des copies , il lui recommande de ne songer de sa vie à quitter son exil , & de ne jamais perdre la mémoire de Louis le Bien-Aimé.

La nuit du Samedi au Dimanche des Rameaux le feu prit à la salle de spectacles de la Ville de Troyes en Champagne , & elle fut entièrement brûlée ; heureusement qu'il n'eût péri personne dans cet incendie ; mais la perte est très-considérable. --- On mande de la Rochelle un fait très-singulier , qui vient de se passer dans l'Isle de Ré dans le mois dernier ; c'est ainsi qu'on le raconte. Un jeune homme qui s'étoit exercé à tirer un coup de pistolet avec une justesse dont on a peu d'exemples , imagina une manière assez plaisante de perfectionner & de montrer son adresse. Il adapta à un morceau de bois une lame de couteau qui présentoit son tranchant au-dehors , & qui étoit fortement attachée au bois ; cette lame devoit lui servir de but ; il la posa à quinze pieds de distance , & tira avec tant de justesse , que la balle ayant porté sur le tranchant du couteau , fut partagée en deux par le milieu ; les deux parties égales ainsi coupées , s'enfoncerent dans le bois à côté de la lame à droite & à gauche. Plusieurs personnes furent témoins de ce coup , & en montrèrent le plus grand étonnement ; le tireur voulut renouveler cette preuve d'adresse ; un des assistans qui le connoissoit , & qui admiroit plus que personne la justesse avec laquelle il tiroit , jeune encore , & peu réfléchi , s'avisa de lui proposer une autre expérience ; c'étoit de tirer sur la pointe de son épée , qu'il lui présenta , le bras tendu & le corps effacé ; tous les spectateurs s'opposèrent à cette extravagance qui pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses ; mais le tireur saisissant cette imagination , prend son pistolet , & ajuste son coup ; il

part, & par un bonheur inoui, la balle rencontrant la pointe de l'épée, s'enfile, & pénètre à la longueur de huit à neuf pouces sur la lame qui étoit évuidée. La commotion du coup causa un tel frémissement à la main de celui qui tenoit cette lame, qu'il fut forcé de l'abandonner; chacun crut en ce moment qu'il avoit le poignet emporté; il ne réfléchit qu'alors à son imprudence, aux suites qu'elle eût pu avoir, & il lui prit un tremblement universel; on fut obligé de le porter dans la maison devant laquelle s'étoit faite cette épreuve, & où il y avoit une compagnie très-nombreuse de personnes de tout âge, & de tout sexe; ce ne fut pas sans peine qu'on le fit revenir à lui; la compagnie elle-même qui avoit été étonnée & effrayée, eut besoin de recourir à l'eau, au vin, aux liqueurs, pour se remettre de l'émotion que ce dernier essai d'adresse lui avoit causé.

VERSAILLES (*le 4 Mai.*) L'Evêché de Nantes étant vacant par la mort de Mr. Pierre Mauclerc de la Mufanchère, décédé en son Palais épiscopal le 1^{er}. d'Avril, Sa Maj. l'a conféré à l'Evêque de Tréguier, & ce dernier Siège à l'Abbé de Luberac, Vicaire-général d'Arles, & Aumônier de Sa Majesté. --- Sur la nouvelle d'une maladie dangereuse survenue au Chevalier de Valliere, Commandant-général des Isles françoises sous le vent de l'Amérique, qui avoit précédemment demandé son rappel en France, le Roi a nommé pour le remplacer le Comte d'Ennery, Maréchal de Camp. Sa Maj. lui a aussi donné le titre de Directeur-général des Fortifications, Artillerie & Troupes des Colonies.

Mr. le Contrôleur-général persistant toujours dans son système sur la liberté du

commerce des grains, ne se rebute point de la cherté qui s'éleve de toutes parts. Il assûre qu'elle ne sera pas plus forte qu'elle ne l'étoit du tems du monopole; que cette calamité n'aura qu'un tems, & que les accapareurs punis de leur cupidité, perdront pour toujours le désir de garder leurs bleds. En attendant, le mal n'en est pas moins réel & pressant: le pain vaut ici trois sous & demi la livre; à Dijon il vaut un sou de plus. Le mardi de Pâques, il y eut dans cette dernière Ville une émeute des plus fortes. Le marché ne fut pas suffisamment garni; les habitants se révolterent, & se porterent aux derniers excès. Ils mirent le feu à la maison d'un Fermier qui avoit ferré du bled dont il ne vouloit se défaire qu'à très-haut prix; elle fut entièrement brûlée. La populace se porta ensuite à la maison de l'Intendant, qu'elle saccagea; & ce Magistrat fut obligé de se sauver; enfin l'émeute fut telle qu'on commit les plus grands désordres. On fut obligé d'appeller des Troupes, & on arrêta plus de cent personnes. Le vacarme fut si fort & dura si long-tems, qu'il y eut plus de 500 personnes tant tuées que blessées. Le jour suivant Mr. l'Evêque de Dijon alla parler aux mutins avec beaucoup de douceur. Il leur recommanda sur-tout de ne frapper personne & promit du bled, que les Moines ont fait conduire au marché par son ordre, ce qui a apaisé la révolte. La médiocre récolte de l'année dernière en ce Roiaume, le tems froid & sec qu'il fait

depuis plusieurs semaines & autres raisons, font imaginer aux Fermiers & commerçans en grains, qu'en gardant leur bled ils le vendront encore plus cher; au moien de quoi les marchés ne sont pas pourvus suffisamment, outre que l'Arrêt du 14 Septembre 1774 interdit aux Officiers de police les moïens d'y remédier; parce que pour obvier à cet inconvenient on tombe dans celui de gêner la liberté & d'occasionner encore des monopoles. Dès que la Cour fut informée du malheur arrivé à Dijon, il parut deux Arrêts du Conseil d'Etat; l'un du 22 du mois d'Avril, qui suspend à Dijon, Beaune, Saint-Jean de Lône & Mombard, la perception des droits sur les grains & farines, tant à l'entrée desdites Villes que sur le marché. L'autre du 24, qui accorde des gratifications à ceux qui feront venir des grains de l'étranger, depuis le 15 Mai jusqu'au premier Août de la présente année.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 2 Mai.) Mr. de Kinsbergen, Capitaine de haud-bord au service de cette République, & qui avec la permission de L. H. P. a servi la Russie dans la dernière guerre contre les Turcs, a eu l'honneur d'être présenté à Mgr. le Prince Stadhouder par le Lieutenant-Amiral Baron de Wassenaar. S. A. S. lui témoigna combien elle étoit satisfaite de sa conduite pendant ladite guerre, en considération de laquelle il avoit obtenu alors le Collier de l'Ordre militaire de St. George de Russie. Ensuite, il eut la faveur de baiser la main de Madame la Princesse

& d'être admis à la table de L. A. S. & R. ----
 On apprend qu'un Vaisseau est parti de Stetin au mois de Mars, avec un chargement d'armes à feu, de poudre à canon, de boulets, d'habits légers; que les armes & les munitions ont été payées par un Agent de l'Amérique à Berlin; que ce Vaisseau porte huit Officiers-Généraux qui ont servi long-tems en Allemagne, & du nombre desquels sont les Srs. Robeveils, Larafont & Gurgenstein.

On a reçu la nouvelle que l'Empereur de Maroc avoit déclaré la guerre aux Algériens. Dans le Manifeste que ce Prince Maure expédia le 8 du mois de Mars dans son camp à Tanger, il est dit " que la Régence d'Alger, au lieu d'attaquer, suivant ses promesses réitérées, la Ville d'Oran, tandis que l'Empereur assiégeroit Mélille, lui avoit non-seulement manqué de parole; mais même ôté la vie aux Algériens qui vouloient aller joindre l'Armée devant Mélille, & frustré de leurs biens ceux qui s'y trouvoient déjà. C'est pourquoi S. M. se voyoit obligée de punir cette Régence infidèle &c. „ Reste à savoir si S. M. Maure sera plus heureuse à châtier les Algériens, qu'elle l'a été à combattre les Espagnols. ---- Des avis authentiques de Larrache du 14 Mars dernier portent que l'on y parloit fort peu de la guerre entre notre République & l'Empereur de Maroc; qu'il paroïssoit que les Maures ne s'en soucioient guère; qu'ils ne faisoient aucuns préparatifs pour un armement naval, & qu'il s'écouleroit encore bien deux à trois mois avant qu'ils pussent mettre aucun Vaisseau en mer.

Des lettres de Batavia en date du 21 Octobre dernier, portent que le Vaisseau le Flestringue, qui y étoit arrivé de Ternate le 18 Septembre précédent, avoit annoncé la fâcheuse nouvelle, que le volcan, nommé Gamma-Courra, s'étant ouvert le 25 Octobre 1773, avoit vomit tout-à-coup une étonnante quantité de pierres & de cendres avec tant de violence & d'impétuosité, que la montagne fut totalement obscurcie par

des nuages d'une épaisse fumée, accompagnée d'épouvantables éclairs & de coups de tonnerre. Pendant tout ce tems, le jour fut changé en d'affreuses ténèbres, & lorsqu'elles se dissipèrent, on découvrit des millions de parcelles de feu que l'on jugea être des restes d'arbres brûlés. Pour comble de malheur & de désolation, les tremblemens de terre vinrent se joindre au premier fléau, & dans l'espace de 24 heures on en ressentit 80 secousses toutes très-fortes, mais deux sur-tout si violentes, qu'on eût dit que l'Isle entière alloit être détachée de ses fondemens & engloutie dans l'abîme des mers. Les habitans des montagnes saisis d'épouvante & d'horreur à la vue des torrens de pierres & de matières ignées, qui sortoient des bouches du volcan, quitterent précipitamment leurs domiciles & s'enfuirent dans les plaines : croyant être plus en sûreté sur mer, ils s'y réfugièrent dans leurs canots & chaloupes, qui se trouvant surchargés par la trop grande quantité de monde, coulerent à fonds & firent trouver à ces malheureux la mort qu'ils vouloient éviter. Lorsqu'on réfléchit sur ce triste événement, & que l'on considère la situation physique des contrées que les Hollandois habitent sur la surface de ce globe, on diroit que ce peuple est destiné à forcer partout la nature, à lui céder malgré elle un domicile, & à donner au genre humain des exemples étonnans de ce que peuvent l'industrie, le travail, l'amour du gain, la patience & l'opiniâtreté.

M O R T S.

Dom Pierre-Antoine de Barroeta, Archevêque de Grénade, y est mort le 20 Mars. Ce Prélat, qui avoit auparavant rempli le Siège de Lima, est fort regretté à cause des vertus pastorales qui le distinguoient.

Le Marquis de Pontchartrin, Lieutenant-Général, frere puîné du Comte de Maurepas, est mort à Paris âgé de 72 ans.

Simon-Nicolas-Eusébe-Ignace, Comte de Froberg, Evêque de Bâle, est mort le 25 de Mars à Porentru, sa résidence. Il étoit né le 22 Septembre 1693, & remplissoit ce Siège depuis 14 ans.

Charles-Joseph Comte de Raab & Ravenheim, Conseiller privé actuel de L. M. I. & R., & leur Ministre auprès du Cercle de la Basse-Saxe, est mort à Hambourg le 9 d'Avril, très-regretté à cause de ses belles qualités. Il résidoit en cette Ville depuis 1745.

Joseph-Godefroi Comte de Saurau, Maréchal héréditaire du Duché de Styrie, Doyen du Chapitre de Saltzbourg, Conseiller intime de L. M. I. & R. & du Prince Archevêque de Saltzbourg, dont il a été Ministre accrédité à la Cour Imp., est mort à Vienne le 1 Avril, âgé de 55 ans.

Mylady Gertrude Hotham, sœur du défunt Comte de Chesterfield, étant près du foyer, a eu le malheur que le feu a pris à ses habits, & l'a tellement brûlée avant qu'il lui vint du secours, qu'elle en est morte à Londres le 12 d'Avril.

Guillaume Ker, Marquis & Comte de Lothian, Comte d'Ancram, Baron de Newbottle & de Jedburgh, est mort à Bath, le 13 Avril.

Christien-Detlev Comte de Reventlau & Christiansæde, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conseiller-Privé de Conférence, &c. est mort à Coppenhague le 30 du mois de Mars, à l'âge de 65 ans. --- Le Général de Barner est mort à sa Terre de Wedbye en Seelande.

Le nommé Nicolas Verlaine est mort à Sure, dans la Seigneurie de Cobreville en Ardenne, âgé de cent & quelques années. Il a conservé l'usage de tous ses sens jusqu'à la mort, & vaquoit tous les jours aux travaux les plus pénibles de la campagne.

On mande de Caen en Normandie que le 17 Mars dernier il y est mort un particulier nommé Thomas, âgé de cent deux ans, natif de Chinon en Touraine. Il n'a jamais eu de maladie, & n'a été allité que six à sept jours avant sa mort.

T A B L E.

TURQUIE.	{	<i>Constantinople.</i>	727
		<i>Alep.</i>	729
RUSSIE.	(<i>Moscou.</i>	730
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	731
ESPAGNE.	{	<i>Madrid.</i>	733
		<i>Malaga.</i>	737
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	738
DANNEMARCK.	(<i>Copenhagenue.</i>	741
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	743
ALLEMAGNE.	{	<i>Vienne.</i>	748
		<i>Francfort.</i>	751
		<i>Hambourg.</i>	753
ITALIE.	{	<i>Bologne.</i>	754
		<i>Naples.</i>	757
		<i>Rome.</i>	759
FRANCE.	{	<i>Paris.</i>	763
		<i>Verjailles.</i>	768
PAYS-BAS.	(<i>La Haye.</i>	770
		<i>Morts.</i>	772